

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1474

19 juillet 2010

SOMMAIRE

Armada Capital SICAV SIF70706	Japan Property Holdco S.à r.l 70740
Audit Trust S.A	KalKalit-Lux 7 S. à r.l
Balame S.à r.l	KLC Holdings XIII S.A
Beelitz S.à r.l	Lannage S.A
C Capital Structures S.A70746	Lirepa S.A
Chapel S.à.r.l	Morgan Stanley Luxembourg International
Chiorino Group S.A	Reinsurance S.A
Chiorino Participations S.A 70738	Quercus Finance S.A., Insurance Broker
EDM Fund Management70743	
Eikon Mezzanine Income S.A 70747	Regus Businessworld (Luxembourg) S.à r.l.
Eikon Mezzanine Invest IV Holding S.A.	
70748	Resort Investment S.A 70751
Espirito Santo Control S.A70739	Resort Investment S.A 70752
Etablissement des soins S.A	Schonow S.à r.l
Evanio Holdings S.A70742	Serin Invest Lux S.A
Femmes Leaders du Luxembourg 70746	Sodeve S.A
Ferteco Europa S.à r.l	Star Investments S.à. r.l
General Wholesale Finance S.A	Tool Service S.A
Ideiia S.à r.l	Toyo Engineering Europe70752
Investimex Holding S.A70742	TS Ltd., LUXEMBOURG BRANCH 70741
Investimex Holding S.A70743	Twenty-Six Management S.A 70741
Investimex Holding S.A70743	WElink Energy Group S.à r.l
Investimex Holding S.A70744	WPP Luxembourg Beta Sàrl70748
Investimex Holding S.A	WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l 70749
Investimex Holding S.A70745	WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l 70749
Investimex Holding S.A	WPP Luxembourg Gamma Sàrl70749
Investimex Holding S.A	WPP Luxembourg Gamma Sàrl 70749
Investimex Holding S.A	-
investines notating 3.A/0/44	



Armada Capital SICAV SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 154.177.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eighteenth day of the month of June.

Before the undersigned Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Manager"

"Investment Memorandum"

"Net Asset Value" or "NAV"

"Professional Investors"

"Prohibited Person"

Mr. Fernando Primo de Rivera, born on 16 August 1967 in Donostia, San Sebastian, Guipvzcoa, Spain, with professional address at Lopez de Hoyos, 35, 28002 Madrid, Spain,

here represented by Rémi Chevalier, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and / or Cécile Rechstein, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 16 June 2010,

which initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has required the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a public limited liability company (société anonyme (S.A.)) qualifying as an investment company with variable share capital (société d'investissement à capital variable (SICAV)), established as a specialised investment fund (Fonds d'Investissement Spécialisé (SIF)), the articles of incorporation (the "Articles") of which shall be read as follows:

Articles of Incorporation

Preliminary Title. Definitions		
"Administrative Agent"	Any administrative agent appointed by the Company from time to time.	
"Appendix"	The relevant appendix of the Investment Memorandum specifying the terms and conditions of a specific Sub-Fund.	
"Articles"	The articles of incorporation of the Company.	
"Board"	The board of directors of the Company.	
"Business Day"	Any day other than a Saturday, Sunday or other day that is a legal holiday under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or is a day on which banking institutions or stock exchanges located in the Grand Duchy of Luxembourg are required by law or other governmental action to close.	
"Class" or "Classes"	A class of Shares issued by any of the Sub-Funds and any further classes of Shares issued by any of the Sub-Funds.	
"Custodian"	Any custodian appointed by the Company from time to time.	
"Directors"	Any director of the Company.	
"Eligible Investors"	Institutional Investors, Professional Investors and / or Well-informed Investors within the meaning of article 2 of the 2007 Law.	
"Euro" or "EUR"	The lawful currency of the European Union.	
"Institutional Investors"	Investors who are qualified as institutional investors according to guidelines or recommendations issued by the regulatory authority from time to time.	
"Investment Manager" or "Portfolio	Any person or company appointed by the Board, from time to time, to supply investment management services in connection with the management of cer-	

dix of the Investment Memorandum.

Any person, firm or corporate body: (i) Who is not a Eligible Investor; or

relevant Appendix of the Investment Memorandum.

tain Sub-Funds, as specified for each relevant Sub-Fund in the relevant Appen-

The investment memorandum of the Company as may be amended from time

The net asset value of the Company, of each Class, each Share pursuant to the

provisions set out in section "Determination of the Net Asset Value" of the

Investors qualified as professional investors under Annex II of Directive 2004/39/EC on investment services and regulated markets as amended from



(ii) If in the opinion of the Board such holding may be detrimental to the Company; or

(iii) If it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign; or

(iv) If as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred

The Business Day as disclosed in the relevant Appendix to the Investment

Memorandum.

"Redemption Price" The price as specified in the relevant Appendix to the Investment Memoran-

dum.

"Reference Currency"

The currency in which each Sub-Fund or Class is denominated.

"Register" The register of Shareholder of the Company.

"Share" or "Shares" Shares of the Company.

"Shareholder" A holder of a Share of the Company.

"Sub-Fund" or "Sub-Funds" Any Sub-Fund of the Company established by the Company in accordance with

the Investment Memorandum and the Articles.

"Subscription Price" The price as specified in the relevant Appendix to the Investment Memoran-

dum.

"US Person" Any resident or person with the nationality of the United States or one of their

territories or possessions or regions under their jurisdiction, or any other company, association or entity incorporated under or governed by the laws of the United States or any person falling within the definition of "US Person"

under such laws.

"Valuation Day" Each Business Day as at which the Net Asset Value will be determined for each

Class in each Sub-Fund as it is stipulated in the relevant Appendix to the In-

vestment Memorandum.

"Well-informed Investors" Investors who (i) adhere in writing to the status of well-informed investors and

(ii) either invest a minimum of one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-) in the Company or benefit from a certificate delivered by a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/EC, another investment company within the meaning of Directive 2004/39/EC or a management company within the meaning of Directive 2001/107/EC stating that they are experienced enough to appreciate in an adequate manner an investment in a

specialised investment fund.

Title I. Corporate main features

Art. 1. Form & Denomination.

"Redemption Day"

- 1.1 There is hereby established, among the subscriber and all persons who may become Shareholders thereafter, a Luxembourg company in the form of a public limited liability company (société anonyme (S.A.)) qualifying as an investment company with variable share capital (société d'investissement à capital variable (SICAV)), established as a specialised investment fund (Fonds d'Investissement Spécialisé (SIF)) under the name of "ARMADA CAPITAL SICAV SIF" (the «Company»).
- 1.2 The Company shall be governed by the law of 13 February 2007 on specialised investment funds, as amended from time to time (the "2007 Law") and the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

Art. 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Board.
- 2.2 The Board is authorised to change the address of the Company within the municipality of the statutory registered office.
- 2.3 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.4 In the event that the Board determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such provisional measures, however, shall have no effect



on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the 2007 Law. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be taken by the Board.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited duration. It may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders ruling as on matters of amendment to the Articles. However, the Board may establish Sub-Fund (s) for a limited or unlimited duration, as specified for each Sub-Fund in the Investment Memorandum issued by the Company, as amended or supplemented from time to time.

Art. 4. Object.

- 4.1 The exclusive purpose of the Company is to invest the funds available to it in the broadest sense in securities of all types, money market instruments, derivative products, cash and cash equivalents, other Luxembourg or foreign undertakings for collective investment of the open-ended / closed type as well as other assets permitted by the 2007 Law with the purpose of spreading investment risk, offering various investment opportunities and affording the Shareholders the benefit of the results of the management of the Company's Sub-funds.
- 4.2 The Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the largest extent permitted by the 2007 Law as such law may be amended, supplemented or rescinded from time to time and may, in particular:
- (i) Make investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company or other intermediary vehicles;
- (ii) Borrow money in any form or obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, and other debt or equity instruments;
 - (iii) Advance, lend or deposit money or give credit to companies and undertakings;
- (iv) Enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the assets (present or future) of the Company or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company, or any company in which the Company or its parent company has a direct or indirect interest,

To the largest extent permitted under the 2007 Law.

- 4.3 The investment objectives and policies shall be determined by the Board and shall be disclosed in the Investment Memorandum.
- 4.4 Investments in the Company shall exclusively be reserved to Eligible Investors as further described in the Investment Memorandum and in the 2007 Law.
- 4.5 The Shares or the securities issued by the Company may be redeemed compulsorily, under the conditions set forth in the Investment Memorandum and in article 11.3 of the Articles, if a Shareholder ceases to be or is found not to be an Eligible Investor within the meaning of article 2 of the 2007 Law or following a transfer of Shares of the Company which has been made in breach of these articles of incorporation.
- 4.6 The Company may take all measures and perform all operations which it shall judge to be expedient in terms of achieving or furthering its object in the broadest sense within the framework of the 2007 Law.

Title II. Share capital & Shares

Art. 5. Share capital / Classes of shares.

- 5.1 The share capital of the Company shall be represented by Shares of no nominal value and shall, reach the level provided for by the 2007 Law within twelve (12) months of the date on which the Company has been registered as a Specialized Investment Fund and thereafter may not be less than the level provided for by the 2007 Law. The share capital of the Company will, at all time, be equal to the total net assets of the Company pursuant to article 12 hereof. As the Company is an undertaking for collective investment with variable capital (a «Société d'Investissement à Capital Variable»), the share capital of the Company shall vary, without any amendment of the Articles (as a result of the Company issuing new Shares or redeeming its Shares).
- 5.2 The initial share capital of the Company is of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) represented by thirty-one (31) fully paid up shares (the "Founding Ordinary Shares") of no nominal value (the "Initial Share Capital"). The Founding Ordinary Shares subscribed at the incorporation of the Company representing the Initial Share Capital may be redeemed, at any time, in accordance with the provisions of the 1915 Law and the 2007 Law, without any redemption fee to be borne by the founding shareholder.
- 5.3 For the purpose of determining the share capital of the Company, the net assets attributable to each Class of Shares or / and to each Sub-Fund shall, if not expressed in Euro, be converted into Euro.
- 5.4 The share capital shall be represented by Shares of no nominal value. The Shares may be subscribed by Eligible Investors, whether Shareholder or not. The Shares may, as the Board shall determine, be of one or more different Classes, the features and terms and conditions of which shall be established by the Board and disclosed in the Investment Memorandum.



- 5.5 The Board is authorized to issue, in accordance with article 8 hereof, an unlimited number of fully paid-up Shares without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued. The Shares to be issued pursuant to article 8 hereof may, as the Board shall determine, be of different Classes. The proceeds of the issue of each Class of Shares shall be invested in any assets listed in article 4.1 hereof pursuant to the investment policy determined by the Board in the relevant Appendix of the Investment Memorandum for the relevant Sub-Fund established in respect of the relevant Class or Classes of Shares, subject to the investment restrictions provided by law or any applicable regulation.
- 5.6 Shares may be issued as distribution or accumulation shares following the decision of the Board. Distribution shares shall be entitled, each year, to payment of a dividend (all dividends are distributed following a decision of the Shareholders of the Company or of the relevant Sub-Fund). Accumulation shares shall not be entitled to any dividend payments.

Art. 6. Sub-funds.

- 6.1 The Company has an umbrella structure and the Board is entitled to establish a pool of assets constituting of a Sub-Fund within the meaning of article 71 of the 2007 Law for each Class of Shares or for two or more Classes of Shares in the manner described below. The Company constitutes one single legal entity. However, by derogation to the provisions of article 2093 of the Luxembourg civil code, each pool of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant Shareholders of that Sub-Fund and each Sub-Fund shall only be responsible for the liabilities which are attributable to such Sub-Fund. All the rights of investors and creditors in relation to each Sub-Fund are therefore limited to the assets of the Sub-Fund. Each Sub-Fund will be deemed to be a separate entity for the investors and creditors of the relevant Sub-Fund.
- 6.2 The Board may create each Sub-Fund for an unlimited or limited period of time. In the latter case, the Board may, at the expiry of the initial period of time, prorogate the duration of the relevant Sub-Fund once or several times. At expiry of the duration of the Sub-Fund, the Company shall redeem all the Shares in the relevant Class(es) of Shares, in accordance with article 9 below, notwithstanding the provisions of article 10 below. The Board shall determine and attribute in the relevant Appendix to the Investment Memorandum, inter alia, specific investment objectives / restrictions and policies, a specific denomination, specific charging structures, specific dividend policies and specific regulations governing the subscription and the redemption of the relevant Shares. The Sub-Funds may be denominated in different Reference Currencies as the Board may determine.
- 6.3 At each prorogation of a Sub-Fund, the registered Shareholders shall be duly notified in writing, by a notice sent to the registered address as recorded in the Register. The Investment Memorandum shall indicate the duration of each Sub-Fund and, if appropriate, prorogation.
- 6.4 Within a Sub-Fund, Classes of Shares may be defined and issued from time to time by the and may, inter alia, correspond to (without being limited to):
 - (i) A specific distribution policy, such as entitling to distributions or not entitling to distributions and / or,
 - (ii) A specific sales and redemption charge structure and / or,
 - (iii) A specific management or advisory fee structure and / or,
 - (iv) A specific distribution fee structure and / or,
 - (v) A specific currency and / or,
- (vi) The use of different hedging techniques in order to protect in the Reference Currency of the relevant portfolio the assets and returns quoted in the currency of the relevant Class of Shares against long-term movements of their currency of quotation and / or,
 - (vii) Any other specific features applicable to one Class.

Art. 7. Registered shares.

- 7.1 The share capital of the Company is only represented by registered Shares registered in the Register which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Board, and such Register shall contain the name of each owner of registered Shares, his / her / its residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of registered Shares held by her / him / it.
- 7.2 The inscription of the Shareholder's name in the Register evidences his right of ownership on such registered Shares. A holder of registered Shares shall receive upon request a written confirmation of his/her/its shareholding.
- 7.3 The share certificates, if any, shall be signed by any duly legal representative(s) of the Board. Such signatures shall be either manual, or printed, or in facsimile. The certificates will remain valid even if the list of authorized signatures of the Company is modified.
- 7.4 Shareholders entitled to receive registered Shares shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the Register. In the event that a Shareholder does not provide an address or that the address is no longer valid, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the Register and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered into by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the



Register by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Board from time to time.

- 7.5 If any Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that his share certificate has been mislaid, mutilated or destroyed, then, at his / her / its request, a duplicate share certificate may be issued under such conditions and guarantees, including but not restricted to a bond issued by an insurance company, as the Board may determine. At the issuance of the new share certificate, on which it shall be recorded that it is a duplicate, the original share certificate in replacement of which the new one has been issued shall become void.
 - 7.6 Mutilated share certificates may be cancelled by the Company and replaced by new certificates.
- 7.7 The Company may, at its election, charge to the Shareholder the costs of a duplicate or of a new share certificate and all reasonable expenses incurred by the Company in connection with the issue and registration thereof or in connection with the annulment of the original share certificate.
- 7.8 The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).
- 7.9 The transfer of registered Shares shall be effected by inscription in the Register to be made by the Company upon delivery to the Company of (i) the certificate(s) representing such Shares, (ii) any other instrument of transfer satisfactory to the Company and (iii) any other document which evidences that the transferee is a Eligible Investor.

Art. 8. Issue of shares.

- 8.1 The Board is authorized without limitation to issue an unlimited number of registered Shares at any time without reserving the existing Shareholders with a preferential right to subscribe for the Shares to be issued.
- 8.2 For the purpose of issuing new Shares in a relevant Sub-Fund, the Board may impose any restrictions or limitations, in particular on the frequency at which Shares may be issued, the minimum subscription level or any other conditions, as the Board may decide (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Board may determine to be appropriate). The Board may, in particular, decide that Shares of any Class or Sub-Fund shall only be issued during one or more offering periods or at such other periodicity as provided for in the Investment Memorandum.
- 8.3 The Board may, in its absolute discretion, without any liability, reject any subscription in whole or in part, and the Board may, at any time and in its absolute discretion without liability and without any notice, discontinue the issue and sale of Shares of any Sub-Fund and in any Class of Shares and/or Classes.
- 8.4 Whenever the Company offers Shares for subscription, the price per Shares at which such Shares are offered shall be the Net Asset Value per Shares of the relevant Class within the relevant Sub-Fund as determined in compliance with article 12 hereof as of such Valuation Day as defined in the Investment Memorandum. Such price may be increased by a percentage estimate of costs and expenses to be incurred by the Company when investing the proceeds of the issue and by applicable sales commissions, as approved from time to time by the Board. Save for what is provided in article 8.6 hereof, subscriptions, once sent to the Board or its delegates, are irrevocable.
- 8.5 The payment of the issue price will be made under the conditions and within the limits as determined by the Board in accordance with the Investment Memorandum.
- 8.6 Subscription applications shall be received before a determined hour on a Business Day preceding a Valuation Day and the corresponding payments shall be made within the deadline set forth in the relevant Investment Memorandum and the relevant Appendix in order to be processed at the Net Asset Value per Share determined for that Valuation Day. Failing so, subscription applications shall be processed at the Net Asset Value per Shares determined for the next Valuation Day.
- 8.7 The Board may delegate to any Director, manager, officer or other duly authorized agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new Shares to be issued and to deliver them.
- 8.8 The Board may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg laws, in particular the obligation to deliver a valuation report from the auditor of the Company (réviseur d'entreprises agréé) and provided that such securities comply with the investment objectives and investment policies and restrictions of the relevant Sub-Fund of the Company.

Art. 9. Redemption of shares.

- 9.1 Any Shareholder may request the redemption of all or part of her / his / its Shares by the Company, under the terms and procedures set forth in the Investment Memorandum and in the relevant Appendix of the Investment Memorandum for the Shares and within the limits provided by the 2007 law, any applicable regulations and these Articles.
- 9.2 Redemption applications for Shares shall be received before a determined hour on a Business Day preceding a Valuation Day as provided for in the relevant Appendix of the Investment Memorandum to be processed at the Net Asset Value determined on that Valuation Day. Failing so, the redemption application shall be processed at the Net Asset Value determined on the following Valuation Day.



- 9.3 The Redemption Price per Share shall be paid within a specified number of days following the Redemption Day, according to the terms and conditions set forth in the relevant Appendix of the Investment Memorandum. The Redemption Price is determined in accordance with such policy as the Board may from time to time determine provided that the share certificates, if any, and the redemption request have been received by the Company, subject to the provision of article 13 hereof.
- 9.4 The Redemption Price shall be equal to the Net Asset Value per Share of the relevant Class within the relevant Sub-Fund, as determined in accordance with the provisions of article 12 hereof, less such charges and commissions (if any) at the rate provided by the Investment Memorandum for the Shares. The relevant Redemption Price may be rounded up or down to the nearest unit of the relevant currency as the Board may determine.
- 9.5 If as a result of any request for redemption, the number or the aggregate Net Asset Value of the Shares held by any Shareholder in any Class of Shares of the relevant Sub-Fund would fall below such number or such value as determined in the Investment Memorandum, then the Board may decide that this request be treated as a request for redemption for the full balance of such Shareholder's holding of Shares in the relevant Sub-Fund.
- 9.6 If on any given Valuation Day, redemption requests pursuant to this article and conversion requests pursuant to article 10 hereof exceed a certain level determined in the Investment Memorandum in relation to the number of Shares in issue of a specific Class or in case of a strong volatility of the market or markets on which a specific Class is investing, the Board may decide that part or all of such requests for redemption or conversion will be deferred for a period and in a manner that the Board considers to be in the best interests of the relevant Shareholders and of the Company (but normally not exceeding two (2) Valuation Days). On the next Valuation Day, these redemption and conversion requests will be met in priority to later requests.
- 9.7 Payment to a holder of Shares shall normally be made by bank transfer. Payment shall be made in the Reference Currency of the Sub-Fund.
- 9.8 The Company shall have the right to satisfy payment of the Redemption Price in specie by allocating to the Shareholder investments from the portfolio of assets of the Company, or as the case may be, of the relevant Sub-Fund equal to the value of the Shares to be redeemed
 - 9.9 All redeemed Shares shall be cancelled on the relevant Valuation Day.

Art. 10. Conversion of shares.

- 10.1 Unless otherwise determined by the Board for certain Classes of Shares or Sub-Funds, subject to the prior agreement of the Board (such an agreement shall not be reasonably withheld), any Shareholder is entitled to request the conversion of whole or part of his Shares of one Class into Shares of another Class, within the same Sub-Fund or from one Sub-Fund to another Sub-Fund subject to such restrictions as to the terms, conditions and payment of such charges and commissions as the Board may determine in the Investment Memorandum.
- 10.2 The price for the conversion of Shares from one Class into another Class shall be computed by reference to the respective Net Asset Value of the two Classes of Shares, calculated on the same Valuation Day not taking into account the conversion fee, if any.
- 10.3 If as a result of any request for conversion the number or the aggregate Net Asset Value of the Shares held by any Shareholder in any Class of Shares would fall below such number or such value as determined in the Investment Memorandum, the Board may refuse on a discretionary basis to convert the Shares from one Class to another Class.
- 10.4 The Shares which have been converted into Shares of another Class or/and of another Sub-Fund shall be cancelled on the relevant Valuation Day.

Art. 11. Restrictions on ownership of shares.

- 11.1 The Company may restrict or prevent the ownership of Shares in the Company by any person, firm or corporate body:
 - (i) Who is not a Eligible Investor; or
 - (ii) If in the opinion of the Board such holding may be detrimental to the Company; or
 - (iii) If it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign; or
- (iv) If as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred.

Such person, firm or corporate body to be determined by the Board being herein referred to as "Prohibited Person". These conditions are not applicable to the Directors of the Board.

- 11.2 For such purposes, the Board is entitled to:
- (i) Decline to issue any Shares and decline to register any transfer of a Share, where it appears to it that such registry or transfer would or might result in legal or beneficial ownership of such Shares by a Prohibited Person; and / or
- (ii) At any time, require any person whose name is entered in, or any person seeking to register the transfer of Shares on the Register to furnish with any information, supported by affidavit, which the Board may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such Shareholder's shares rests in a Prohibited Person, or whether such registry will result in beneficial ownership of such Shares by a Prohibited Person; and / or



- (iii) Decline to accept the vote of any Prohibited Person at any meeting of Shareholders of the Company; and / or
- (iv) Where it appears to the Board that any Prohibited Person either alone or in conjunction with any other person is a beneficial owner of Shares, direct such Shareholder to sell his/her/its Shares and to provide to the Company evidence of the sale within thirty (30) calendar days of the notice. If such Shareholder fails to comply with the direction of the Board, the Board may compulsorily redeem or cause to be redeemed from any such Shareholder all Shares held by such Shareholder at the last or next Redemption Day (whichever is the lowest); and / or
 - (v) To compulsory redeem the Shares held by a Prohibited Person.

Art. 12. Net Asset Value.

- 12.1. The Net Asset Value per Share of each Class shall be calculated by the Administrative Agent under the ultimate responsibility of the Board with respect to each Valuation Day in accordance with Luxembourg law.
- 12.2. The Net Asset Value of each Sub-Fund will be provided in the Reference Currency. The Net Asset Value of each Class will be provided in the currency in which such Class is denominated.
- 12.3. The Net Asset Value per Share is the Net Asset Value that can be properly allocated to the relevant Class divided by the number of Shares of the relevant Class outstanding as of the relevant Valuation Day. The Net Asset Value will be rounded to four (4) decimal places.
- 12.4. The Subscription Price and the Redemption Price of the different Classes may differ as a result of the differing fee structure and / or distribution policy applicable to each Class.
- 12.5. The total net assets of the Company will be equal to the difference between the gross assets and the liabilities of the Company based on consolidated accounts prepared in accordance with Luxembourg GAAP provided that the equity or liability interests attributable to Shareholders derived from these financial statements will be adjusted to take into account the fair (i.e. discounted) value of deferred tax liabilities (calculated on an undiscounted basis) as determined by the Board in accordance with its internal rules.
 - 12.6. The valuation of the Net Asset Value of the different Classes of Shares shall be made in the following manner:
 - 12.6.1 Assets of the Company
 - 1. The assets of the Company shall include:
 - (i) All cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
 - (ii) All bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of securities sold but not delivered);
- (iii) All bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company (provided that the Company may make adjustments in a manner not inconsistent with paragraph 12.6.1.2 below with regards to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights, or by similar practices);
- (iv) All stock dividends, cash dividends and cash distributions receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;
- (v) All interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such asset;
- (vi) The preliminary expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares of the Company, insofar as the same have not been written off;
 - (vii) All other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.
 - 2. The value of the assets shall be determined as follows:
- (i) The value of any cash in hand or on deposit, bills and demand notes payable and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is reduced after making such discount as the Board may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;
- (ii) The value of transferable securities, money market instruments and any financial assets admitted to official listing on any stock exchange or dealt on any regulated market shall be based on the last available closing or settlement price in the relevant market prior to the time of valuation, or any other price deemed appropriate by the Board;
- (iii) In the event that any assets are not listed or dealt in on any stock exchange or on any regulated market or if with respect to assets listed or dealt in on any stock exchange, or any regulated market the price as determined pursuant to sub-paragraph (ii) is, in the opinion of the Board, not representative of the value of the relevant assets, such assets are stated at fair market value or otherwise at the fair value at which it is expected they may resold, as determined in good faith by on under the direction of the Board;
- (iv) The liquidating value of futures, forward or options contracts not admitted to official listing on any stock exchange or dealt on any regulated market shall mean their net liquidating value determined, pursuant to the policies established prudently and in good faith by the Board, on a basis consistently applied for each different variety of contracts. The liquidating value of futures, forward and options contracts admitted to official listing on any stock exchange or dealt on any regulated market shall be based upon the last available closing or settlement prices of these contracts on stock exchanges and regulated market on which the particular futures, forward or options contracts are traded on behalf of the Company; provided that if a future, forward or options contract could not be liquidated on the day with respect to



which assets are being determined, the basis for determining the liquidating value of such contract shall be such value as the Board may deem fair and reasonable;

- (v) Units or shares of an open-ended undertaking for collective investment ("UCIs") will be valued at their last determined and available official net asset value, as reported or provided by such UCIs or its agents, or at their last estimated net asset values (i.e. estimates of net asset values) if more recent than their last official net asset values, provided that due diligence has been carried out by the Administrative Agent, in accordance with instructions and under the overall control and responsibility of the Board, as to the reliability of such estimated net asset values. The net asset value calculated on the basis of estimated net asset values of the target UCIs may differ from the net asset value which would have been calculated on the relevant Valuation Day, on the basis of the official net asset values determined by the administrative agents of the target UCI. In case of significant differences between the estimated value and the final value of the target UCI, the Company may, at its discretion, recalculate the net asset value for the relevant period. Units or shares of a closed-ended UCI will be valued in accordance with the valuation rules set out in items (ii) and (iii) above;
- (vi) Interest rate swaps will be valued on the basis of their market value established by reference to the applicable interest rate curve.

Swaps pegged to indexes or financial instruments shall be valued at their market value, based on the applicable index or financial instrument. The valuation of the swaps tied to such indexes or financial instruments shall be based upon the market value of said swaps, in accordance with the procedures laid down by the Board.

Credit default swaps are valued on the frequency of the net asset value founding on a market value obtained by external price providers. The calculation of the market value is based on the credit risk of the reference party respectively the issuer, the maturity of the credit default swap and its liquidity on the secondary market. The valuation method is recognized by the Board and checked by the auditors.

Total return swaps or total rate of return swaps ("TRORS") will be valued at fair value under procedures approved by the Board. As these swaps are not exchange-traded, but are private contracts into which the Company and a swap counterparty enter as principals, the data inputs for valuation models are usually established by reference to active markets. However it is possible that such market data will not be available for total return swaps or TRORS near the Valuation Day. Where such markets inputs are not available, quoted market data for similar instruments (e.g. a different underlying instrument for the same or a similar reference entity) will be used provided that appropriate adjustments be made to reflect any differences between the total return swaps or TRORS being valued and the similar financial instrument for which a price is available. Market input data and prices may be sourced from exchanges, a broker, an external pricing agency or a counterparty. If no such market input data are available, total return swaps or TRORS will be valued at their fair value pursuant to a valuation method adopted by the Board which shall be a valuation method widely accepted as good market practice (i.e. used by active participants on setting prices in the market place or which has demonstrated to provide reliable estimate of market prices) provided that adjustments that the Board may deem fair and reasonable be made. The Company's auditors will review the appropriateness of the valuation methodology used in valuing total return swaps or TRORS on an arm-length basis.

All other swaps will be valued at fair value as determined in good faith pursuant to procedures established by the Board;

- (vii) The value of contracts for differences will be based, on the value of the underlying assets and vary similarly to the value of such underlying assets. Contracts for differences will be valued at fair market value, as determined in good faith pursuant to procedures established by the Board;
- (viii) All other securities, instruments and other assets are valued at fair market value as determined in good faith pursuant to procedures established by the Board.
- 3. For the purpose of determining the value of the Company's assets, the Administrative Agent, having due regards to the standard of care and due diligence in this respect, may, when calculating the Net Asset Value, completely and exclusively rely, unless there is manifest error or negligence on its part, upon the valuations provided by:
- (i) Various pricing sources available on the market such as pricing agencies (i.e., Bloomberg, Reuters) or fund administrative agents, or
 - (ii) Prime brokers and brokers, or
 - (iii) (A) specialist(s) duly authorized to that effect by the Board, or
- (iv) In the case no prices are found or when the valuation may not correctly be assessed, the Administrative Agent may rely upon the valuation provided by the Board.
- 4. Adequate provisions will be made, Sub-Fund by Sub-Fund, for expenses to be borne by each of the Company's Sub-Fund's and off-balance-sheet commitments may possibly be taken into account on the basis of fair and prudent criteria.
- 5. The value of all assets and liabilities not expressed in the reference currency of a Sub-Fund will be converted into the reference currency of such Sub-Fund at the rate of exchange on the relevant Valuation Day. If such quotations are not available, the rate of exchange will be determined in good faith by or under procedures established by the Board.
- 6. The Board, in its discretion, may permit some other method of valuation to be used if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company.
 - 12.6.2 Liabilities of the Company



The liabilities of the Company shall include:

- (i) All loans, bills and accounts payable;
- (ii) All accrued interest on loans of the Company (including accrued fees for commitment for such loans);
- (iii) All accrued or payable expenses;
- (iv) All known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid dividends declared by the Company;
- (v) An appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Day, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorized and approved by the Board, as well as such amount (if any) as the Board may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;
- (vi) All other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature reflected in accordance with generally accepted accounting principles. In determining the amount of such liabilities the Company shall take into account all expenses payable by the Company which shall comprise formation expenses, administrative expenses, fees payable to its investment administrator and adviser, including performance fees, fees and expenses payable to its Board, auditors and accountants, custodian and its correspondents, domiciliary and corporate agent, registrar and transfer agent, listing agent, any paying agent, any permanent representatives in places of registration, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration of the directors (if any) and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage, and reasonable traveling costs in connection with the activity of the Board, fees and expenses for legal and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any governmental agencies or stock exchanges in Luxembourg and in any other country, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, printing, advertising and distributing Investment Memorandum, explanatory memoranda, periodical reports or registration statements, and the costs of any reports to Shareholders, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of buying and selling assets, interest, bank charges and brokerage, postage, telephone and telex. The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount on a prorate basis for yearly or other periods.
 - 12.6.3 Allocation of the assets and liabilities of the Company
- 1. The Board shall establish a Sub-Fund in respect of each Class of Shares and may establish a Sub-Fund in respect of two or more Classes of Shares in the following manner:
- (i) If two or more Classes of Shares relate to one Sub-Fund, the assets attributable to such Classes shall be commonly invested pursuant to the specific investment policy of the Sub-Fund concerned. The proceeds to be received from the issue of Shares of a Class shall be applied in the books of the Company to the Sub-Fund established for that Class of Shares, and the relevant amount shall increase the proportion of the net assets of such Sub-Fund attributable to the Class of Shares to be issued, and the assets and liabilities and income and expenditure attributable to such Class or Classes shall be applied to the corresponding Sub-Fund subject to the provisions of this clause.
- (ii) On each occasion when Shares are issued or redeemed, the Net Asset Value to be allocated to each Share and/or sub-class of Shares shall be increased or reduced by the amount received or paid out.
- (iii) Where any asset is derived from another asset, such derivative asset shall be applied in the books of the Company to the same Sub-Fund as the assets from which it was derived and on each revaluation of an asset, the increase or decrease in value shall be applied to the relevant Sub-Fund.
- (iv) Where the Company incurs a liability which relates to any asset of a particular Class or Sub-Fund or to any action taken in connection with an asset of a particular class or Sub-Fund, such liability shall be allocated to the relevant Class or Sub-Fund.
- (v) In the case where any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Class of Shares or Sub-Fund, such asset or liability shall be allocated to all the Classes of Shares or Sub-Fund pro rata to the net asset values of the relevant Classes of Shares or Sub-Funds or in such other manner as determined by the Board acting in good faith. Each Class of Shares or Sub-Fund shall only be responsible for the liabilities which are attributable to such Class of Shares or Sub-Fund.
- (vi) Upon the payment of distributions to the holders of any Class of Shares, the Net Asset Value of such Class of Shares shall be reduced by the amount of such distributions (causing a reduction in the amount of the net asset value to be allocated to the Shares of this Class). Whereas the Net Asset Value of accumulation shares shall remain unchanged (causing an increase in the amount of the net asset value to be allocated to accumulation shares).
- 2. All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with generally accepted accounting principles.
- 3. In the absence of bad faith, wrongful misconduct, gross negligence or manifest error, or expect where otherwise expressly decided by the Board at its sole discretion, every decision in calculating the net asset value taken by the Board or by a designee of the Board, under the overall responsibility of the Board, in calculating the Net Asset Value, shall be final and binding on the Company and on present, past or future shareholders. The result of each calculation of the Net Asset Value shall be certified by a Director or a duly authorized representative or a designee of the Board.
 - 4. For the purpose of this article:



- (i) Shares of the Company to be redeemed/converted hereof shall be treated as existing and taken into account until immediately after the time specified by the Board on the Valuation Day on which such redemption is made and from such time and until paid by the Company the price therefore shall be deemed to be a liability of the Company;
- (ii) Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the time specified by the Board on the Valuation Day on which such issue is made and from such time and until received by the Company the price therefore shall be deemed to be a claim due to the Company;
- (iii) All investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the Reference Currency of the relevant Sub-Fund shall be valued after taking into account the market rates or rates of exchange in force on the relevant Valuation Day; and
 - (iv) Where on any Valuation Day the Company has contracted to:
- Purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;
- Sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Board;

provided however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Valuation Day, then its value shall be estimated by the Board.

Art. 13. Suspension of the determination of the Net Asset Value.

- 13.1 The Board may temporarily suspend the determination of the Net Asset Value per Share of any particular Sub-Fund and the issue and redemption of its Shares from its Shareholders:
- (i) During any period when any of the principal stock exchanges, regulated market on which a substantial plan of the Company's investments attributable to such Sub-Fund is quoted, or when one or more foreign exchange markets in the currency in which a substantial portion of the assets of the Sub-Fund is denominated, are closed otherwise than for ordinary holidays or during which dealings are substantially restricted or suspended; or
- (ii) When political, economic, military, monetary or other emergency events beyond the control, liability and influence of the Company make the disposal of the assets of any Sub-Fund impossible under normal conditions or such disposal would be detrimental to the interests of the Shareholders; or
- (iii) During any breakdown in the means of communication network normally employed in determining the price or value of any of the relevant Sub-Fund's investments or the current price or value on any market or stock exchange in respect of the assets attributable to such Sub-Fund; or
- (iv) During any period when the Company is unable to repatriate funds for the purpose of making payments on the redemption of Shares of such Sub-Fund or during which any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments or payments due on redemption of Shares cannot, in the opinion of the Board, be effected at normal rates of exchange; or
- (v) During any period when for any other reason the prices of any investments owned by the Company cannot promptly or accurately be ascertained; or
- (vi) During any period when the Board so decides, provided all Shareholders are treated on an equal footing and all relevant laws and regulations are applied (1) as soon as an extraordinary general meeting of Shareholders of the Company or a Sub-Fund has been convened for the purpose of deciding on the liquidation or dissolution of the Company or a Sub-Fund and (2) when the Board is empowered to decide on this matter, upon its decision to liquidate or dissolve a Sub-Fund; or
- (vii) Whenever exchanging or capital movements' restrictions prevent the execution of transactions on behalf of the Company; or
- (viii) When exceptional circumstances might adversely affect Shareholders' interests or in the case that significant requests for subscription or redemption are received, the Board reserves the right to set the value of Shares in one or more Sub-Funds only after having sold the necessary securities, as soon as possible on behalf of the Sub-Fund(s) concerned. In this case, subscriptions and redemptions that are simultaneously in the process of execution will be treated on the basis of a single Net Asset Value in order to ensure that all Shareholders having presented requests for subscription or redemption are treated equally.
- 13.2 Subscribers or Shareholders requesting subscription or redemption of their Shares shall be notified by the Company on receipt of their request for subscription or redemption.
- 13.3 Suspended subscriptions and redemptions will be taken into account on the first Valuation Day after the suspension ends
- 13.4 Such suspension as to any Class of Shares shall have no effect on the calculation of the Net Asset Value per Share, the issue and redemption of Shares of any other Class or of any other relevant Sub-Fund(s).



Title III. Administration & Supervision

Art. 14. Composition of the Board of Directors of the Company.

- 14.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) Directors who need not be Shareholders of the Company. The members of the Board shall be elected for a term not exceeding six (6) years and shall be eligible for re-appointment.
- 14.2 Where a legal person is appointed as a director, it must designate a natural person as permanent representative who will represent the legal entity as member of the Board in accordance with article 51bis of the 1915 Law.
- 14.3 The Directors shall be elected by the general meeting of the Shareholders of the Company (the "General Meeting"). The General Meeting shall also determine the number of Directors and the term of their office. A Director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.
- 14.4 In the event of a vacancy in the office of Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may meet and may appoint, by majority vote, a Director to fill the vacancy until the next General Meeting.

The ratification of the appointment of a new Director by the remaining Directors will be made at the next General Meeting.

Art. 15. Power of the Board of Directors of the Company.

- 15.1 All powers not expressly reserved by the 1915 Law, the 2007 Law, laws of public order or by these Articles to the General Meeting fall within the powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform, in accordance with the 1915 Law, the 2007 Law, the laws of public order and these Articles, any and all acts of administration and disposition in the Company's interests including but not limited to:
 - (i) To direct the formulation of investment policies and strategies for the Company;
- (ii) To investigate, select, negotiate, structure, purchase, invest in, hold, pledge, exchange, transfer and sell or otherwise dispose of an investment in the Company or in any of its Sub-Fund (an "Investment");
- (iii) To monitor the performance of an Investment, to exercise all rights, powers, privileges and other incidents of ownership or possession with respect to Investments and to take whatever action, including decisive steps relating to the capital stock or other investments as may be necessary or advisable as determined by the Board in its sole and absolute discretion within the limits set forth by the 2007 Law, the present Articles and the Investment Memorandum;
 - (iv) To create Sub-Funds in connection with the Company's purposes;
- (v) To enter into any kind of activity and to enter into, perform and carry out contracts / agreements of any kind necessary to, in connection with, or incidental to the accomplishment of the purposes of the Company including, without limitation, the subscriptions agreements or side letters with any Shareholder;
- (vi) To open, maintain and close bank accounts and draw checks or to give other order for the payment of money and open, maintain and close brokerage, money market and similar accounts;
 - (vii) To employ, engage and dismiss (with or without cause), on behalf of the Company, any person;
- (viii) To hire, for usual and customary payments and expenses, consultants, brokers, attorneys, accountants and such other agent to act for and on behalf of the Company;
- (ix) To purchase insurance policies on behalf of the Company, including for Director and officer liability and other liabilities;
 - (x) To pay all fees and expenses of the Company and of the Board in accordance with the Investment Memorandum;
- (xi) To cause the Company to borrow money from any person under the conditions provided in the Investment Memorandum;
- (xii) To cause the Company to guarantee loans and other debt obligations of Sub-Funds of the Company or to provide interest financing to a Sub-Fund of the Company;
- (xiii) To decide on the issue of any kind of securities (bonds, etc.) and share redemption pursuant to the Investment Memorandum and the applicable laws;
- (xiv) To enter into, terminate or approve any modifications or amendments of, any service or management agreement with a management company, a custodian and any other service providers as it determines necessary from time to time.
- 15.2 The Board, based upon the principle of risk spreading, has the power to determine (i) the investment objectives, policies and strategies of the Company, (ii) the hedging strategy, if any, to be applied to specific Classes of Shares within particular Sub-Funds and as well as (iii) the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the Investment Memorandum and in compliance with any applicable laws and regulations.
- 15.3 The Board may appoint a Portfolio Manager, investment advisors and managers, as well as any other management or administrative agents as required for the affairs and management of the Company. The appointed officers or agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the Board. The Board will determine any such officers' or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation or services and any other relevant conditions of their representations / agencies / services. Such appointments may be cancelled at any time by the Board. The officers need not be Directors or Shareholders of the Company.



Art. 16. Delegation of powers.

- 16.1 The Board may appoint a person, either a Shareholder or not, or a Director or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company.
- 16.2 The Board may appoint a person, either a Shareholder or not, either a Director or not, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as Director of the board. This permanent representative will act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as member of the board of any such entity.
- 16.3 The Board is also authorized to appoint a person, either Director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 17. Meeting of the Board of Directors of the Company.

- 17.1 The Board shall appoint a chairman (the "Chairman") among its members and may choose a secretary, who need not be a Director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board. The Chairman will preside at all meetings of the Board. In his/her absence, the other members of the Board will appoint another chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the Directors present or represented at such meeting.
- 17.2 The Board shall meet upon call by the Chairman or any two (2) Directors at the place indicated in the notice of meeting.
- 17.3 Written notice of any meeting of the Board shall be given to all the Directors at least forty-eight (48) hours in advance of the date set for such meeting except in circumstance of emergency in which case the nature of such circumstance shall be set in the notice of the meeting.
- 17.4 No such written notice is required if all the Directors are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, of each Director. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places determined in a schedule previously adopted by resolution of the Board.
- 17.5 Any Director may act at any meeting of the Board by appointing in writing, whether in original, by telefax, or email to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, another Director as his or her proxy.
- 17.6 The Board can validly debate and take decisions only if at least the majority of its members are present or represented. A Director may represent more than one of his or her colleagues, under the condition however that at least two Directors are present at the meeting or participate at such meeting by way of any means of communication that are permitted by the 1915 Law. Decisions are taken by the majority of the members present or represented.
 - 17.7 In case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall have a casting vote.
- 17.8 Any Director may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board held by such means of communication will be deemed to be held in the Grand Duchy of Luxembourg.
- 17.9 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each Director. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 18. Minutes of the meeting of the Board of Directors of the Company.

- 18.1 The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman and another Director or a Director who presided at such meeting and another director.
 - 18.2 Copies or extracts of such minutes may be produced in judicial proceedings or otherwise.
- **Art. 19. Representation of the Company.** The Company shall be bound toward third parties by the joint signatures of two (2) Directors or by the signature of any other persons to whom authority shall have been delegated by the Board in accordance with article 16 but within the limit of such powers.

Art. 20. Indemnifications.

- 20.1 The Company will indemnify the Directors against claims, liabilities, costs, damages, costs and expenses, including legal fees, reasonably incurred by them by reason of their activities on behalf of the Company as long as such indemnification shall not apply in cases of fraud, willful misconduct, serious negligence, criminal offence and when such activities are within the scope of the purposes of the Company.
- 20.2 The word "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or other including appeals), actual or threatened, and the words "liability" and "expense" shall include, without



limitation, attorney's fees, costs, judgments, amounts paid in settlement, fines, penalties and other liabilities. No indemnification shall be provided hereunder to a Director or officer in case of harmful misconduct, gross negligence, serious, reckless or manifest error, disregard of the duties involved in the conduct of his office.

Art. 21. Conflict of Interest.

- 21.1 No contract or other transaction entered into on arm's length directly or indirectly by the Company shall be affected or invalidated by the fact that a Director is interested in, or is a director, associate, officer or employee of the counterpart of such contract or transaction.
- 21.2 Any Director who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business concluded at arm's length.
- 21.3 Save for what is provided in article 21.1 and 21.2, in the event that any Director may have in any transaction of the Company an interest opposite to the interests of the Company, such Director or officer shall make known to the Board such opposite interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such director's interest therein shall be reported to the next succeeding General Meeting.

Art. 22. Auditor.

- 22.1 The accounting data set out in the annual report of the Company shall be examined by one authorised independent auditor appointed by the General Meeting and is remunerated by the Company.
 - 22.2 The authorised independent auditor shall fulfil all duties prescribed by the 2007 Law.

Title IV. Shareholders

Art. 23. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.

- 23.1 The Company may have a sole Shareholder when all of its Shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole Shareholder does not result in the dissolution of the Company.
- 23.2 If there is only one (1) Shareholder, the sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.
- 23.3 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.
- 23.4 Any general meeting shall be convened by the Board by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.
- 23.5 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting. Voting forms which show neither a vote in favor, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.
- 23.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxyholder who need not to be a Shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.
- 23.7 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority.

These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

- 23.8 Unless otherwise provided by 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.
- 23.9 An extraordinary general meeting of Shareholders convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third (2/3) majority of the votes cast.



23.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Art. 24. Annual and other meetings of shareholders.

- 24.1 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the second Tuesday of May of each year at 2.00 p.m. and if such day is not a Business Day, the following Business Day.
- 24.2 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting setting forth the agenda sent at least eight (8) calendar days prior to the meeting to each registered Shareholder at the Shareholder's address in the Register.
- 24.3 The general meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. Its resolutions shall be binding upon all the Shareholders regardless of the Class of Shares held by them.
- 24.4 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the bureau of the General Meeting and can be produced in court.

Art. 25. General meetings of shareholders in a Sub-Fund or in a Class of shares.

- 25.1 The Shareholders of the Class or Classes issued in respect of any Sub-Fund may hold, at any time, a general meeting to decide on any matters which relate exclusively to such Sub-Funds.
- 25.2 The Shareholders of any Class in respect of any Class may hold, at any time, general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Class.
 - 25.3 Article 23 and article 24 apply to such meetings unless the context requires otherwise.

Art. 26. Dissolution and Liquidation.

- 26.1 The dissolution of the Company will be decided in compliance with the 2007 Law and the 1915 Law.
- 26.2 At the proposal of the Board and unless otherwise provided by law and the Articles, the Company may be dissolved prior to the end of its term by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required to amend the Articles, and subject to the approval of the Board.
- 26.3 In particular, the Board shall submit to the general meeting of the Shareholders the dissolution of the Company when all investments of the Company have been disposed of or liquidated.
- 26.4 Whenever the share capital falls below two-thirds of the subscribed capital increased by the share premium, if any, indicated in article 5 of the Articles, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the General Meeting by the Board. The General Meeting, for which no quorum shall be required, shall decide by a simple majority of the validly cast votes, which for the avoidance of doubt shall not include abstention, nil vote and blank ballot paper.
- 26.5 The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the general meeting of Shareholders whenever the subscribed capital increased by the share premium, if any, falls below one-fourth of the subscribed capital increased by the share premium, if any, set by article 5 of the Articles; in such an event, the General Meeting shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by Shareholders holding one-fourth of the Shares represented and validly cast at the meeting.
- 26.6 The meeting must be convened so that it is held within a period of forty (40) days from ascertainment that the subscribed capital increased by the share premium, if any, have fallen below two-thirds (2/3) or one-fourth (1/4) of the legal minimum, as the case may be, or they have fallen below the amount as indicated in the 2007 Law.
- 26.7 Liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the general meeting of Shareholders which shall determine their powers and their compensation.
- 26.8 Upon the termination of the Company, the assets of the Company will be liquidated in an orderly manner and all investments or the proceeds from the liquidation of investments will be distributed to the Shareholders in proportion to their holding of Shares.

Art. 27. Dissolution of Sub-Funds.

- 27.1 In the event that, for any reason whatsoever the value of the net assets in any Sub-Fund or the value of the net assets of any Class of Shares within a Sub-Fund has decreased below such an amount considered by the Board as the minimum level under which the Class and/or the Sub-Fund may no longer operate in an economic efficient way, or in the event that a significant change in the economic or political situation impacting such Class and/or Sub-Fund should have negative consequences on the investment of such Class and/or Sub-Fund, the Board may decide to compulsorily redeem all the shares of the relevant Class or Classes issued in such Sub-Fund. Such redemption will be made at the net asset value applicable on the day on which all assets attributable to such Sub-Fund have been realised. The decision of the Board will be published (either in newspapers to be determined by the Board or by way of a notice sent to the Shareholders at their addresses indicated in the Register) prior to the effective date of the compulsory redemption and the publication will indicate the reasons for, and the procedures of the compulsory redemption operations.
- 27.2 Notwithstanding the powers conferred to the Board by the preceding paragraph, the Shareholders of any one or all Classes of Shares issued in any Sub-Fund may at a general meeting of such Shareholders, upon proposal from the Board,



redeem all the Shares of the relevant Class or Classes and refund to the Shareholders the Net Asset Value of their Shares (taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) calculated on the Valuation Day at which such decision shall take effect. There shall be no quorum requirements for such general meeting of Shareholders which shall decide by resolution taken by simple majority of the validly cast votes.

- 27.3 Assets which may not be distributed to their beneficiaries upon the implementation of the redemption will be deposited with the Custodian in accordance with Luxembourg law and regulations; after such period, the assets will be deposited with the "Caisse de Consignations" on behalf of the persons entitled thereto.
 - 27.4 All redeemed Shares shall be cancelled.
- 27.5 The liquidation procedure will be verified by the Auditor of the Company as part of its audit of the annual report. The annual report must refer to the liquidation decision and describe the progress of the liquidation.
- **Art. 28. Financial year.** The financial year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first financial year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2010.

Art. 29. Distributions.

- 29.1 Except as otherwise mentioned in the relevant Appendix, it is not envisaged that any income or gains derived from the Sub-Funds' investments be distributed by way of dividends. However, in case it is specified in the relevant Appendix, the general meeting of Shareholders of the Class or Classes issued in respect of any Sub-Fund (for any Class of Shares entitled to distributions) shall, upon proposal from the Board and within the limits provided by law, determine how the results of such Sub-Fund shall be disposed of and may from time to time declare, or authorize the Board to declare, distributions.
- 29.2 For any Class of Shares entitled to distributions, the Board may decide to pay interim dividends in compliance with the conditions set forth by law.
- 29.3 Payments of distributions to holders of registered Shares shall be made to such Shareholders at their addresses in the Register. Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the Board shall determine from time to time.
- 29.4 For each Sub-Fund or Class of Shares, the Board may decide on the payment of interim dividends in compliance with legal requirements.
- 29.5 The Board may decide to distribute stock dividends in lieu of cash dividends upon such terms and conditions as may be set forth by the Board.
- 29.6 Any distribution that has not been claimed within five (5) years of its declaration shall be forfeited and revert to the Sub-Fund relating to the relevant Class or Classes of Shares.
 - 29.7 No interest shall be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

Title V. Final provisions

Art. 30. Custodian.

- 30.1 To the extent required by the 2007 Law, the Company shall enter into a custodian agreement with a banking or savings institution as defined by the Luxembourg law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended from time to time.
 - 30.2 The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the 2007 Law.
- 30.3 If the Custodian desires to retire, the Board shall use its best endeavours to find a successor custodian and will appoint it in replacement of the retiring Custodian. The Board may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed to act in the place thereof.
- **Art.31.Statement.** Words importing a masculine gender also include the feminine gender and words importing persons or Shareholders also include corporations, partnerships associations and any other organised group of persons whether incorporated or not.
- **Art. 32. Severability.** The invalidity, illegality or unenforceability of any provisions of these Articles shall not affect the validity of these Articles. However, the invalid, illegal or unenforceable provision(s) will be replaced by valid, legal and enforceable similar provision(s) which best reflect the Shareholders' intention.
- **Art. 33. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the 2007 Law as such laws have been or may be amended from time to time.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2010

The first annual general meeting of Shareholders shall be held in 2011.

The first annual report of the Company will be dated 31 December 2010.

70721



Subscription and Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Name of Subscriber	Number of subscribed Founding
	Ordinary Shares
M. Fernando Primo De Rivera	31 Founding Ordinary Shares
TOTAL:	31 Founding Ordinary Shares

Upon incorporation, the Founding Ordinary Shares were fully paid-up, so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at approximately two thousand nine hundred Euro (EUR 2.900,-).

Resolutions of the sole shareholder

The above named party, representing the whole of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

- (1) The registered office of the Company shall be at 46, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- (2) The following are elected as Directors for a period of six (6) years ending on the date of the annual general meeting of Shareholders to be held in 2016:

CHAIRMAN

- Mr. Fernando Primo de Rivera, born on 16 August 1967 in Donostia, San Sebastian, Guipvzcoa, Spain, with professional address at Lopez de Hoyos 35, 28002 Madrid, Spain.

MEMBERS

- Mr. Franck Willaime, born in Montpellier, France on 4 March 1973, with professional address at 51 Route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr. Miguel Barron, born in Santa Barbara (CA), United States of America on 31 March 1968, with professional address at 9 Kraft Avenue, Bronxville, NY10708, United States of America.
- (3) The independent auditor of the Company shall be PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à r.l, having its registered office at 400 Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce of Companies of Luxembourg under number B 65.477. The term of office of the auditor shall expire at the close of the annual general meeting of Shareholders approving the annual accounts as of December 31, 2010.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by its name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire résidant à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché du Luxembourg.

A COMPARU:

M. Fernando Primo de Rivera, né le 16 août 1967 à Donastia, San Sebastian, Guipvzcoa, Espagne, demeurant professionnellement au 35, Lopos de Hoyos, 28002 Madrid, Espagne, ici représenté par Rémi Chevalier, avocat à la cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et / ou Cécile Rechstein, avocate, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 juin 2010, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Le comparant, agissant en-dites qualités, a demandé au notaire soussigné d'arrêter comme suit les statuts d'une société anonyme (S.A.) organisée sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) établie en tant que Fonds d'Investissement Spécialisé (FIS), les statuts (les «Statuts») sont lus comme suit:

Statuts

Titre Préliminaire - Définitions

"Action" ou "Actions" Les Actions de la Société.

"Actionnaire" Un détenteur d'une Action de la Société.



"Administrateurs" Tout administrateur de la Société.

"Agent Administratif" Tout agent administratif nommé par la Société à tout moment.

"Annexe" L'annexe pertinente du Prospectus déterminant les termes et conditions d'un

Sous-Fonds spécifique.

"Catégorie" ou "Catégories" Une catégorie d'Actions émises par un Sous-Fonds et toute autre catégorie

d'Actions émises par tout Sous-Fonds.

"Conseil d'Administration" Le conseil d'administration de la Société.

"Dépositaire" Tout dépositaire nommé par la Société à tout moment.

"Devise de Référence" La devise dans laquelle chaque Sous-Fonds ou chaque Catégorie est libellée.

"Euro" ou "EUR" La devise légale de l'Union Européenne.

"Gestionnaire de Portefeuille"

"Investisseurs Professionnels"

"Gestionnaire en Investissement" ou Toute personne ou société nommé par le Conseil d'Administration, de temps

à autre, pour fournir des services de gestion en investissements dans le cadre de la gestion de certains Sous-Fonds, comme spécifié pour chaque Sous-Fonds

dans l'Annexe pertinente du Prospectus.

"Investisseurs Avertis" Investisseurs qui (i) déclarent par écrit qu'ils adhèrent à la qualité d'investisseur

averti et (ii) soit investissent un minimum de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) dans la Société soit fournissent un certificat établi par un établissement de crédit au sens de la Directive 2006/48/CE, par une autre société d'investissement au sens de la Directive 2004/39/CE ou par une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/CE, certifiant son savoir-faire, son expérience et sa connaissance à apprécier adéquatement un investissement

dans un fonds d'investissement spécialisé.

"Investisseurs Eligibles" Investisseurs Institutionnels, Investisseurs Professionnels et / ou Investisseurs

Avertis au sens de l'article 2 de la Loi de 2007.

"Investisseurs Institutionnels" Investisseurs ayant la qualité d'investisseurs institutionnels d'après les indica-

tions ou recommandations émises par l'autorité de surveillance à tout moment. Investisseurs ayant la qualité d'investisseurs professionnels aux termes de l'Annexe II de la Directive 2004/39/CE sur les services d'investissements et les

marchés réglementés telle que modifiée à tout moment.

"Jour d'Evaluation" Tout Jour Ouvrable lors duquel la Valeur Nette d'Inventaire sera déterminée

pour chaque Catégorie dans chaque Sous-Fonds comme précisé dans l'Annexe

correspondante du Prospectus.

"Jour de Rachat" Le Jour Ouvrable comme indiquée dans l'Annexe pertinente du Prospectus.

"Jour Ouvrable" Tout jour autre qu'un samedi, dimanche ou tout autre jour férié selon les lois

luxembourgeoises ou tout autre jour où les institutions bancaires ou la bourse situées au Luxembourg sont légalement ou administrativement tenus de fer-

mer.

"Personne Prohibée" Toute personne, société ou groupe de société:

(i) Qui n'est pas un Investisseur Eligible; ou

(ii) Si d'après le Conseil d'Administration, une telle détention peut être nuisible

à la Société; ou

(iii) Si elle peut entraîner une violation légale ou réglementaire, qu'elle soit

luxembourgeoise ou étrangère; ou

(iv) Si en conséquence de ce qui précède la Société peut être exposée à des inconvénients fiscaux ou autres désavantages financiers qu'elle n'aurait pas au-

trement encouru.

"Personne US" Tout résident ou toute personne ayant la nationalité des Etats-Unis d'Amérique

ou de l'un de ses territoires ou de l'une de ses possessions ou régions sous sa juridiction, ou toute autre société, association ou entité constituée et régie selon les lois des Etats-Unis d'Amérique ou toute personne correspondant à

la définition de «Personne US» selon ces lois.

"Prospectus"

Le prospectus de la Société tel que modifié à tout moment.

"Prix de Rachat"

Le prix comme spécifié dans l'Annexe pertinente du Prospectus.

Le prix comme spécifié dans l'Annexe pertinente du Prospectus.

"Registre" Le registre des Actionnaires de la Société.

"Sous-Fonds" Tout Sous-Fonds de la Société constitué par la Société en conformité avec le

Prospectus et les Statuts.

"Statuts" Les statuts de la Société.



"Valeur Nette d'Inventaire" ou

"VNI"

La valeur nette d'inventaire de la Société, de chaque Catégorie, de chaque Action telle que déterminée par les dispositions fixées dans la section «Détermination de la Valeur Nette d'Inventaire» de l'Annexe pertinente du Prospectus.

Titre I er . Caractéristiques principales de la Société

Art. 1 er . Forme & Nom.

- 1.1 Il est établi entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront par la suite Actionnaires, une société anonyme luxembourgeoise organisée sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable Fonds d'Investissement Spécialisé, sous la dénomination "ARMADA CAPITAL SICAV SIF" (la «Société»).
- 1.2 La Société est régie par la loi du 13 février 2007 relative au fonds d'investissement spécialisé telle qu'ultérieurement modifiée (la «Loi de 2007») et la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales telle qu'ultérieurement modifiée (la «Loi de 1915»).

Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Des succursales, filiales et autre bureaux pourront être établis au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger sur décision du Conseil d'Administration
- 2.2 Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu de la commune du siège social statutaire sur décision du Conseil d'Administration.
- 2.3 Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché du Luxembourg sur décision de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant avec les quorum prévus pour la modification des Statuts.
- 2.4 Si le Conseil d'Administration constate que des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège et l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette décision temporaire n'aura toutefois aucune incidence sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, demeurera une société régie par les lois du Grand Duché du Luxembourg et en particulier la Loi de 2007. La décision de transfert du siège social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts. Toutefois, le Conseil d'Administration pourra créer des Sous-fonds pour une durée limitée ou illimitée, telle que déterminée pour chaque Sous-fonds dans le Prospectus de la Société, telle qu'ultérieurement modifié ou remplacé.

Art. 4. Objet social.

- 4.1 L'objet social exclusif de la Société consiste à investir les fonds dont elle dispose, dans le sens le plus large, dans des titres ou valeurs mobilières de toute nature, des instruments du marché financier, des produits dérivés, des liquidités ou autres produits en espèces, dans tout organisme de placement collectif de type ouvert ou fermé, luxembourgeois ou étranger, et plus généralement dans tout actif autorisé par la Loi de 2007, avec pour objectif de répartir les risques d'investissement, d'offrir des opportunités d'investissement diversifiées et de faire bénéficier les Actionnaires des résultats de la gestion des Sous-Fonds de la Société.
- 4.2 La Société peut prendre toutes les mesures et effectuer toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social, conformément à la Loi de 2007 telle que modifiée, réformée ou partiellement abrogée ultérieurement et peut notamment:
- (i) Faire tous les investissements, directement ou par le biais de participations directes ou indirectes dans des filiales de la Société ou d'autres véhicules intermédiaires;
- (ii) Procéder à des emprunts sous toute forme, obtenir des lignes de crédits et lever des fonds au moyen notamment de l'émission d'obligations, certificats, billet à ordre ou tout autre titre de dettes ou de capital;
 - (iii) Avancer, prêter ou déposer des espèces ou accorder des crédits à des sociétés ou entreprises;
- (iv) Accorder toute forme de garantie, gage et autre forme de sûreté, qu'elle soit personnelle ou réelle ou sur des actifs (présents ou futures) de la Société ou selon tout autre moyen, pour l'exécution des contrats ou obligations contractées par la Société ou par toute autre société dans laquelle la Société ou sa société mère à un intérêt direct ou indirect, dans la mesure permise par la Loi de 2007.
- 4.3 Les objectifs et politiques d'investissement seront déterminés par le Conseil d'Administration et seront déterminés dans le Prospectus.
- 4.4 Les investissements dans la Société seront réservés exclusivement aux Investisseurs Avertis, tels que déterminés dans le Prospectus et la Loi de 2007.



- 4.5 Les Actions ou titres émis par la Société peuvent faire l'objet d'un rachat obligatoire conformément aux conditions déterminés dans le Prospectus et à l'article 11.3 des Statuts, si un Actionnaire cesse d'être ou n'apparaît plus comme étant un Investisseur Averti au sens de l'article 2 de la Loi de 2007 ou à la suite de la cession des Actions de la Société faites en violation des présents Statuts.
- 4.6 La Société pourra prendre toutes les mesures et accomplir toute opération qu'elle juge utile pour accomplir ou développer son objet dans le sens le plus large permis par la Loi de 2007.

Titre II. Capital social & Actions

Art. 5. Capital social / Catégories d'actions.

- 5.1 Le capital social de la Société sera représenté par des Actions sans valeur nominale et devra atteindre le montant minimal prévu dans la Loi de 2007 dans les douze (12) mois qui suivent la date à laquelle la Société a été enregistrée en tant que Fonds d'Investissements Spécialisés et par la suite, ne pourra pas être inférieur au montant minimal prévu par la Loi de 2007. Le capital social de la Société sera à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société, établis conformément à l'article 12 ci-dessous. Dans la mesure où la Société est un organisme de placement collectif à capital variable (une «Société d'Investissement à Capital Variable»), le capital social de la Société pourra varier sans modifier ses Statuts (à la suite de l'émission ou du rachat par la Société de ses Actions).
- 5.2 Le capital social initial de la Société est de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et une (31) actions entièrement libérées (les «Actions Ordinaires de Fondateur») sans valeur nominale (le «Capital Social Initial»). Les Actions Ordinaires de Fondateur souscrite à la constitution de la Société représentant le Capital Social Initial pourront être rachetées, à tout moment, conformément aux dispositions de la Loi de 1915 et de la Loi de 2007, sans commission de rachat à supporter par l'actionnaire fondateur.
- 5.3 Aux fins de déterminer le capital social de la Société, les actifs nets relatifs à chaque Catégorie d'Actions ou / et à chaque Sous-Fonds seront, s'ils ne sont pas exprimés en Euro, convertis en Euro.
- 5.4 Le capital social sera représenté par des Actions sans valeur nominale. Les Actions pourront être souscrites par des Investisseurs Eligible, qu'ils soient Actionnaires ou non. Les Actions pourront être, selon ce que le Conseil d'Administration déterminera, d'une seule ou de plusieurs Catégories différentes, leurs traits caractéristiques et leur régime étant le cas échéant arrêtés par le Conseil d'Administration et mentionnés dans le Prospectus.
- 5.5 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre, conformément à l'article 8 ci-dessous, un nombre illimité d'Actions, totalement libérées, sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les Actions à émettre. Les Actions à émettre conformément à l'article 8 ci-dessous peuvent être, selon ce que déterminera le Conseil d'Administration, de différentes Catégories. Le produit ou gain d'émission afférent à chaque Catégorie d'Actions sera investi dans tout actif énuméré à l'article 4.1 ci-dessus, conformément à une politique d'investissement arrêtée par le Conseil d'Administration dans l'Annexe pertinente du Prospectus pour le Sous-Fonds pertinent établie conformément à la / aux Catégorie(s) d'Actions, à condition de respecter les restrictions d'investissement légales ou réglementaires applicables.
- 5.6 Les Actions peuvent être émises sous formes d'actions de distribution ou d'actions de capitalisation, selon la décision du Conseil d'Administration. Les actions de distribution donneront droit, chaque année, le cas échéant, au paiement d'un dividende (tous les dividendes sont distribués sur décision des Actionnaires de la Société ou du Sous-Fonds ad hoc). Les actions de capitalisation ne donneront pas droit au paiement d'un quelconque dividende.

Art. 6. Sous-fonds.

- 6.1 La Société est un fonds à compartiments multiples et le Conseil d'Administration est autorisé à rassembler des actifs, en vue de constituer un Sous-Fonds, au sens de l'article 71 de la Loi de 2007, pour chaque Catégorie d'Actions ou pour deux ou plusieurs Catégories d'Actions de la manière décrite ci-après. La Société constitue une seule entité juridique. Cependant, par dérogation à l'article 2093 du Code civil luxembourgeois, chaque mise en commun des actifs sera investie pour le bénéfice exclusif des Actionnaires du Sous-Fonds concerné et chaque Sous-Fonds sera seul responsable pour toutes les obligations imputables au Sous-Fonds en question. Tous les droits des investisseurs et créanciers attachés à chaque Sous-Fonds seront par conséquent limités aux seuls actifs dudit Sous-Fonds. Chaque Sous-Fonds sera considéré comme une entité distincte pour les investisseurs et créanciers du Sous-Fonds concerné.
- 6.2 Le Conseil d'Administration peut créer chaque Sous-Fonds pour une durée illimitée ou limitée. Dans ce dernier cas, le Conseil d'Administration peut, à l'expiration du terme fixé, proroger la durée du Sous-Fonds concerné une ou plusieurs fois. Au terme fixé, la Société rachètera toutes les Actions des différentes Catégories, conformément à l'article 9 ci-après, et ce, sans préjudice des dispositions de l'article 10 ci-après. Le Conseil d'Administration déterminera et spécifiera dans l'Annexe pertinente du Prospectus relative à chaque Sous-Fonds notamment les objectifs / restrictions et politiques d'investissement spécifiques, une dénomination spécifique, des structures spécifiques quant aux frais, des politiques spécifiques en matière de dividendes, ainsi qu'une réglementation particulière régissant la souscription et le rachat des Actions. Les Sous-Fonds peuvent être libellés dans des monnaies différentes, selon ce que déterminera le Conseil d'Administration.
- 6.3 A chaque prorogation de la durée d'un Sous-Fonds, les Actionnaires nominatifs seront avertis par écrit par une convocation envoyée à leur adresse, telle qu'indiquée dans le Registre. Le Prospectus indiquera la durée de chaque Sous-Fonds ainsi que, si nécessaire, sa prorogation éventuelle.



- 6.4 Au sein de chaque Sous-Fonds, des Catégories d'Actions peuvent être définies et émises à tout moment et pourront notamment (cette liste n'étant pas limitative) correspondre à:
 - (i) Une police spécifique de distribution, en vue d'autoriser des distributions ou non; et / ou
 - (ii) Une structure spécifique quant aux frais en matières de vente et de rachat; et / ou
 - (iii) Une structure spécifique en matières de frais de gestion ou de conseils; et / ou
 - (iv) Une structure spécifique de répartition de frais; et / ou
 - (v) Une monnaie spécifique; et / ou
- (vi) L'utilisation de différentes techniques de couverture, en vue de protéger, dans la Devise de Référence du portefeuille concerné, les actifs et rendements d'actifs coté dans la devise de la Catégorie d'Actions pertinente contre la dépréciation à long terme de leur devise de cotation; et / ou
 - (vii) Toutes autres caractéristiques spécifiques applicables à une Catégorie.

Art. 7. Actions nominatives.

- 7.1 Le capital social de la Société est uniquement représenté par des Actions nominatives, lesquelles seront inscrites au Registre; celui-ci sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par le Conseil d'Administration. Le Registre indiquera le nom de chaque propriétaire d'Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu tel qu'indiqué à la Société, ainsi que le nombre d'Actions nominatives qu'il / elle détient.
- 7.2 L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le Registre établit son droit de propriété sur les Actions nominatives. Un détenteur d'Actions nominatives recevra à sa demande une confirmation écrite de sa qualité d'actionnaire.
- 7.3 Les certificats d'actions, le cas échéant, devront être signés par tout représentant légal du Conseil d'Administration. De telles signatures seront soit manuscrites soit imprimés ou pré-imprimés ou en facsimile. Les certificats seront valables mêmes si la liste des signatures autorisées de la Société est ultérieurement modifiée.
- 7.4 Les Actionnaires ayant droit à des Actions nominatives fourniront à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également inscrite dans le Registre. Dans l'hypothèse où un Actionnaire ne fournit pas d'adresse à la Société ou l'adresse en question n'est plus valable, la Société peut autoriser que mention en soit faite au Registre et l'adresse de l'Actionnaire sera présumée être au siège social de la Société, ou à toute autre adresse pouvant être inscrite dans le Registre, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit valablement communiquée à la Société par l'Actionnaire concerné. Un Actionnaire peut, à tout moment, faire modifier l'adresse inscrite au Registre au moyen d'une déclaration écrite envoyée au siège social de la Société, ou à toute autre adresse fixée en temps opportun par le Conseil d'Administration.
- 7.5 Si un Actionnaire peut apporter des preuves jugées suffisantes par la Société que ses certificats d'actions ont été dénaturés, abîmés ou détruits alors, à sa demande, un duplicata de ses certificats d'actions pourra être émis sous les conditions et garanties, notamment une garantie émise par une société d'assurance, déterminées par le Conseil d'Administration. Dès l'émission de ce nouveau certificat d'action, sur lequel doit être mentionné qu'il s'agit d'un duplicata, le certificat d'action original pour lequel un nouveau certificat a été émis sera nul.
 - 7.6 Les certificats d'actions abîmés pourront être annulés et remplacés par la Société par de nouveaux certificats.
- 7.7 La Société peut, selon ce qu'elle décide, faire supporter à l'Actionnaire concerné, les coûts du duplicata ou du nouveau certificat d'actions ainsi que tous les frais raisonnablement encourus par la Société à raison de son émission et enregistrement et à raison de l'annulation du certificat d'action original.
- 7.8 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si la propriété d'une ou de plusieurs Action(s) est indivise ou contestée, toutes les personnes invoquant un droit sur celle(s)-ci devront désigner un seul mandataire, qui représentera cette (ces) Action(s) à l'égard de la Société. L'exercice de tous les droits attachés à cette (ces) Action(s) sera (seront) suspendu(s) jusqu'à la désignation de ce mandataire.
- 7.9 Le transfert des Actions nominatives sera réalisé par la Société par inscription dans le Registre après la production (i) d'un ou de plusieurs certificats représentants de telles Actions, (ii) de tout document de transfert jugé satisfaisant par la Société et (iii) de tout autre document susceptible de prouver que le cessionnaire est un Investisseur Averti.

Art. 8. Emission d'Actions.

- 8.1 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre, sans limitation et à tout moment, un nombre illimité d'Actions, sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les Actions à émettre.
- 8.2 Aux fins d'émission de nouvelles Actions dans un Sous-Fonds déterminé, le Conseil d'Administration peut imposer des restrictions ou limitations notamment quant à la fréquence à laquelle ces Actions peuvent être émises, le montant minimal de souscription ou toutes autres conditions arrêtées par le Conseil d'Administration (notamment la signature des documents de souscription et la fourniture d'information considérée comme nécessaire par le Conseil d'Administration). Le Conseil d'Administration peut, en particulier, décider que des Actions d'une Catégorie ou d'un Sous-Fonds pourront uniquement être émises durant une ou plusieurs période(s) d'offre ou selon une autre périodicité, telle que déterminée dans le Prospectus.
- 8.3 Le Conseil d'Administration peut, à sa discrétion et sans que sa responsabilité puisse être engagée, rejeter toute souscription, en tout ou en partie, et le Conseil d'Administration peut, à tout moment et à sa discrétion, sans que sa



responsabilité puisse être engagée et sans préavis, interrompre l'émission et la vente d'Actions de tout Sous-Fonds ou dans toute Catégorie d'Actions et / ou de toutes Catégories d'Actions.

- 8.4 En cas d'offres d'Actions à souscrire par la Société, le prix par Action, sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Catégorie concernée au sein du Sous-Fonds concerné, déterminée conformément à l'article 12 ci-dessous, au Jour d'Evaluation, tel que défini dans le Prospectus. Ce prix pourra être majoré d'un pourcentage estimé des frais et dépenses incombant à la Société, lorsqu'elle investit le produit de l'émission et par les commissions de vente applicables, telles qu'approuvées périodiquement par le Conseil d'Administration. Sous réserve de ce qui est prévu à l'article 8.6 ci-dessous, les souscriptions sont irrévocables, dès lors qu'elles ont été envoyées au Conseil d'Administration ou à son délégué.
- 8.5 Le paiement du prix d'émission sera fait conformément aux conditions et dans les limites fixées par le Conseil d'Administration conformément au Prospectus.
- 8.6 Les demandes de souscription devront être reçus avant une certaine heure d'un Jour Ouvrable précédent le Jour d'Evaluation et les libérations correspondantes devront être effectuées dans le délai prévu dans le Prospectus et l'Annexe pertinente, en vue de les traiter à la Valeur Nette d'Inventaire par Action, telle que déterminée pour ce Jour d'Evaluation. A défaut, les demandes de souscription seront traitées à la prochaine Valeur Nette d'Inventaire par Action, telle que déterminée lors du prochain Jour d'Evaluation.
- 8.7 Le Conseil d'Administration peut déléguer à n'importe lequel de ses Administrateurs, dirigeants, cadres de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, la capacité d'accepter les souscriptions, de recevoir le paiement du prix afférent aux souscriptions portant sur les nouvelles Actions à émettre et de les délivrer.
- 8.8 Le Conseil d'Administration peut accepter d'émettre des Actions en contrepartie d'un apport en nature de titre, dans le respect des conditions prévues par le droit luxembourgeois, et en particulier l'obligation de produire un rapport d'évaluation émanant d'un réviseur d'entreprises agréé de la Société, et pour autant que les titres en question respectent les objectifs, politiques et limitations / restrictions d'investissement du Sous-Fonds concerné de la Société.

Art. 9. Rachat d'Actions.

- 9.1 Tout Actionnaire peut demander le rachat, par la Société, de tout ou partie de ses Actions, selon les termes, les conditions et les procédures prévus dans le Prospectus et l'Annexe pertinente pour ces Actions et dans les limites prévues par la Loi de 2007, toute réglementation applicable ou en vertu de ces Statuts.
- 9.2 Les demandes de rachat d'Actions devront être reçues avant une certaine heure d'un Jour Ouvrable précédent le Jour d'Evaluation, tel que prévu dans l'Annexe pertinente du Prospectus, en vue de les traiter à la Valeur Nette d'Inventaire, telle que déterminée pour ce Jour d'Evaluation. A défaut, les demandes de rachat d'Actions seront traitées à la Valeur Nette d'Inventaire déterminée lors du prochain Jour d'Evaluation.
- 9.3 Le Prix de Rachat par Action devra être payé dans le délai suivant le Jour de Rachat conformément aux termes et conditions définis dans l'Annexe applicable du Prospectus de la Société. Le Prix de Rachat est déterminé conformément aux règles que le Conseil d'Administration peut définir à tout moment, à condition que les certificats d'actions, le cas échéant, aient bien été reçus par la Société, sous réserve des dispositions de l'article 13 ci-dessous.
- 9.4 Le Prix de Rachat sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Catégorie concernée au sein du Sous-Fonds concerné, déterminée conformément à l'article 12 ci-dessous, après déduction des charges et commissions (le cas échéant), au taux prévu dans le Prospectus pour les Actions. Le Prix de Rachat en question peut être arrondi à l'unité inférieure ou supérieure la plus proche de la monnaie concernée, selon ce que déterminera le Conseil d'Administration.
- 9.5 Si, à la suite d'une demande de rachat, le nombre ou la Valeur Nette d'Inventaire totale des Actions détenues par tout Actionnaire, dans toute Catégorie d'Actions du Sous-Fonds concerné, descend sous un certain seuil, tel que déterminé dans le Prospectus, alors le Conseil d'Administration peut décider que cette demande de rachat soit traitée comme une demande de rachat portant sur la totalité des Actions détenues par l'Actionnaire en question dans le Sous-Fonds concerné.
- 9.6 Si, à un Jour d'Evaluation donné, les demandes de rachat en vertu de cet article et les demandes de conversion en vertu de l'article 10 ci-dessous excèdent un certain niveau déterminé dans le Prospectus, en relation avec le nombre des Actions émises d'une Catégorie spécifique ou dans l'hypothèse d'une forte volatilité du / des marché(s) sur le(s)quel(s) une Catégorie spécifique est investie, le Conseil d'Administration peut décider que tout ou partie de ces demandes de rachat ou de conversion devra être différée, selon une périodicité et de la manière déterminée par le Conseil d'Administration, dans le meilleur intérêt des Actionnaires concernés et de la Société (mais normalement n'excédant pas deux (2) Jours d'Evaluation). Au Jour d'Evaluation suivant, ces demandes de rachat et de conversion seront traitées en priorité par rapport à des demandes ultérieures.
- 9.7 Le paiement en faveur d'un Actionnaire sera normalement effectué par virement bancaire. Le paiement sera fait dans la Devise de Référence du Sous-Fonds.
- 9.8 La Société doit avoir le droit de satisfaire tout paiement du Prix de Rachat en espèce par l'allocation aux Actionnaires d'investissements liés à un portefeuille de biens de la Société ou le cas échéant, du Sous-Fonds pertinent équivalent à la valeur des Actions devant être rachetées.
 - 9.9 Toutes les Actions rachetées seront annulées au Jour d'Evaluation concerné.



Art. 10. Conversion d'actions.

- 10.1 A moins qu'il n'en soit autrement déterminé par le Conseil d'Administration pour certaine Catégorie d'Actions ou Sous-Fonds, sous réserve de l'accord préalable du Conseil d'Administration (cet accord ne devant pas être retenu déraisonnablement), tout Actionnaire est autorisé à demander la conversion de tout ou partie de ses Actions d'une Catégorie à une autre, au sein d'un même Sous-Fonds ou d'un Sous-Fonds vers un autre, sous réserve des conditions générales et du paiement de ces charges et commissions, telles qu'éventuellement déterminées par le Conseil d'Administration dans le Prospectus.
- 10.2 Le prix de conversion des Actions d'une Catégorie à une autre sera calculé par référence à la Valeur Nette d'Inventaire respective des deux Catégories d'Actions concernées, calculée au même Jour d'Evaluation sans tenir compte le cas échéant des commissions de conversion.
- 10.3 Au cas où une demande de conversion aurait pour effet de réduire le nombre ou la Valeur Nette d'Inventaire totale des Actions détenues par tout Actionnaire dans une Catégorie d'Actions déterminée en dessous de l'investissement minimum, tel que déterminé dans le Prospectus, le Conseil d'Administration pourra refuser, à sa discrétion, de convertir les Actions d'une Catégorie à une autre.
- 10.4 Les Actions converties en Actions d'une autre Catégorie ou d'un autre Sous-Fonds seront annulées au Jour d'Evaluation concerné.

Art. 11. Restrictions à la propriété des Actions.

- 11.1 La Société peut restreindre ou empêcher la détention des Actions de la Société par toute personne, entreprise ou société:
 - (i) Qui n'est pas un Investisseur Averti; ou
 - (ii) Si, de l'avis du Conseil d'Administration, une telle détention peut être préjudiciable pour la Société; ou
 - (iii) Si elle peut entraîner une violation légale ou réglementaire, qu'elle soit luxembourgeoise ou étrangère; ou
- (iv) S'il en résultait que la Société serait exposée à des inconvénients d'ordre fiscal ou à d'autres inconvénients financiers qu'elle n'aurait pas autrement encourus.

Une telle personne, entreprise ou société, à déterminer par le Conseil d'Administration, sera désignée ci-après comme une «Personne Non Autorisée». Ces conditions ne sont pas applicables aux Administrateurs du Conseil d'Administration.

- 11.2 A de telles fins, le Conseil d'Administration est autorisé à:
- (i) Refuser l'émission de toute Action et l'inscription de tout transfert d'Action, lorsqu'il apparaît que cette émission ou ce transfert aurait ou pourrait avoir pour conséquence d'attribuer la propriété ou la détention de ces Actions à une Personne Non Autorisée; et / ou
- (ii) A tout moment, demander à toute personne figurant au Registre, ou à toute autre personne cherchant à s'y faire inscrire, de lui fournir tout renseignement que le Conseil d'Administration estime nécessaires, appuyés, si nécessaire, d'une déclaration sous serment, en vue de déterminer si ces Actions appartiennent ou vont appartenir économiquement à une Personne Non Autorisée; et / ou
- (iii) Refuser d'accepter, lors de toute assemblée générale des Actionnaires de la Société, le vote de toute Personne Non Autorisée; et / ou
- (iv) S'il apparaît au Conseil d'Administration qu'une Personne Non Autorisée, seule ou ensemble avec d'autres personnes, est le bénéficiaire économique d'Actions, lui enjoindre de vendre ses Actions et de prouver cette vente à la Société dans les trente (30) jours calendaires de cette injonction. Si l'Actionnaire en question manque à l'injonction du Conseil d'Administration, celui-ci pourra procéder ou faire procéder au rachat forcé de l'ensemble des Actions détenues par l'Actionnaire en question au dernier ou prochain Jour de Rachat (lequel est le plus bas); et ou
 - (v) De racheter obligatoirement les Actions détenues par une Personne Non Autorisée.

Art. 12. Valeur Nette d'Inventaire.

- 12.1 La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Catégorie est calculée par l'Agent Administratif sous l'unique responsabilité du Conseil d'Administration par rapport à chaque Jour d'Evaluation en conformité avec la loi luxembourgeoise.
- 12.2 La Valeur Nette d'Inventaire de chaque Sous-Fonds sera fournie dans la Devise de Référence. La Valeur Nette d'Inventaire de chaque Catégorie sera fournie dans la devise dans laquelle cette Catégorie est libellée.
- 12.3 La Valeur Nette d'Inventaire par Action est la Valeur Nette d'Inventaire qui peut être allouée correctement à la Catégorie correspondante divisée par le nombre d'Actions de la Catégorie correspondante existante à la date du Jour d'Evaluation. La Valeur Nette d'Inventaire sera arrondie au quatrième (4) décimal.
- 12.4 Le Prix de Souscription et le Prix de Rachat des différentes Catégories pourront varier du fait des variations dans la structure de rémunération et / ou de la politique de distribution applicable à chaque Catégorie.
- 12.5 La valeur nette totale des actifs de la Société sera égale à la différence entre les actifs bruts et les engagements de la Société en fonction des comptes consolidés préparés en conformité avec le Luxembourg GAAP, sachant que les intérêts sur les fonds propres ou le passif attribuables aux Actionnaires provenant de ces relevés financiers seront ajustés



pour prendre en compte la valeur juste (i.e nette) des remises d'impôts (calculée sur une base brute) comme déterminé par le Conseil d'Administration en conformité avec les règles internes.

- 12.6. Le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des différentes Catégories d'Actions se fera de la manière suivante:
- 12.6.1 Avoirs de la Société
- 1. Les avoirs de la Société comprendront:
- (i) Toutes les espèces en caisse ou en dépôt, en ce compris les intérêts échus ou courus;
- (ii) Tous les effets et billets payables à vue et les comptes exigibles (y compris les produits de la vente des valeurs vendues mais pas encore livrées);
- (iii) Toutes les obligations, titres à terme, certificats de dépôt, parts, actions, obligations, droits de souscription, warrants, options et autres valeurs, instruments financiers et autres avoirs similaires qui sont la propriété de la Société ou ont été contractés pour elle (à condition que la Société puisse faire des ajustements d'une manière qui n'est pas en contradiction avec le paragraphe 12.6.1.2 ci-dessous en considération des fluctuations de la valeur de marché des valeurs, occasionnées par des pratiques telles que la négociation ex-dividende ou ex-droit ou des procédés similaires);
- (iv) Tous les dividendes, en espèces ou en nature et les distributions à recevoir par la Société en espèces, dans la mesure où la Société pouvait raisonnablement en avoir connaissance;
- (v) Tous les intérêts échus ou courus sur les avoirs produisant des intérêts et qui sont la propriété de la Société, sauf si ces intérêts sont compris ou reflétés dans le prix de ces avoirs;
- (vi) Les dépenses préliminaires de la Société, y compris les coûts d'émission et de distribution des Actions de la Société, pour autant que celles-ci n'aient pas été amorties;
 - (vii) Tous les autres avoirs de quelque type et de quelque nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance.
 - 2. La valeur de ces avoirs sera déterminée de la manière suivante:
- (i) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des acomptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes en espèces et intérêts annoncés ou venus à échéance, mais non encore encaissés, consistera dans la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable, dans tous les cas, que cette valeur puisse être payée ou reçue en entier, hypothèse dans laquelle la valeur sera déterminée en retranchant tel montant qui sera estimé adéquat par le Conseil d'Administration, en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;
- (ii) Le prix des titres cessibles, des instruments du marché financier et de tout actif financier admis ou négocié à la cote officielle de toute bourse ou tout marché réglementé sera basé sur le dernier prix disponible connu sur le marché de référence avant le moment de l'évaluation, ou tout autre prix estimé approprié par le Conseil d'Administration;
- (iii) Pour les valeurs non cotées ou non négociées en bourse ou sur un quelconque marché réglementé ou si, pour les valeurs se rapportant à des actifs cotés ou négociés en bourse ou sur tout marché réglementé, le prix, tel que déterminé en vertu du paragraphe (ii) ci-avant, n'est, de l'opinion du Conseil d'Administration, pas représentatif de la valeur des actifs concernés, de tels actifs seront déterminés au prix juste du marché ou, alternativement, au prix juste auquel l'on peut s'attendre qu'ils soient revendus, prix tel que déterminé de bonne foi par et sous les instructions du Conseil d'Administration;
- (iv) La valeur de liquidation des contrats à terme, des futures, forward, ou des contrats d'options, qui ne sont pas admis à une cote officielle sur une bourse ou sur un marché réglementé, équivaut à leur valeur nette de liquidation, déterminée en vertu des politiques établies prudemment et de bonne foi par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de façon cohérente à chaque variété différente de contrats. La valeur de liquidation des contrats à terme, des futures, forward, et des contrats d'options admis à une cote officielle sur une bourse de valeurs ou sur un marché réglementé sera basée sur le dernier prix disponible de règlement ou de clôture de ces contrats sur les bourses de valeurs et marchés réglementés, sur lesquels ces contrats à terme, futures, forward, et ces contrats d'options sont négociés pour le compte de la Société, pour autant que, si un contrat à terme, futures, forward, ou un contrat d'options ne peut pas être liquidé le jour auquel ces avoirs sont évalués, la base qui sert à déterminer la valeur de liquidation de ce contrat sera la valeur que le Conseil d'Administration estimera juste et raisonnable;
- (v) Les parts sociales ou actions d'organisme de placement collectif ("OPC") seront évaluées à leur dernière valeur nette d'inventaire déterminée, comme annoncé ou fourni par l'OPC ou ses mandataires, ou à leurs dernières valeurs nettes d'inventaire estimées (i.e les estimations de valeurs nettes d'inventaire) si elles sont plus récentes que leurs dernières valeurs nettes d'inventaire officielles, à condition que la diligence dû ait été effectuée par l'Agent Administratif, conformément aux instructions et sous le contrôle complet et la responsabilité du Conseil d'Administration, quant à la fiabilité de telles valeurs nettes d'inventaire estimées. La valeur nette d'inventaire calculée sur la base des valeurs nettes d'inventaire estimées de l'objectif de l'OPC peut différer de la valeur nette d'inventaire qui aurait été calculée le Jour d'Evaluation approprié, sur la base des valeurs nettes d'inventaire officielles déterminées par les agents administratifs de l'objectif de l'OPC. En cas de différence significative entre la valeur estimée et la valeur finale de l'objectif de l'OPC, la Société, à sa discrétion, peut recalculer la valeur nette d'inventaire pendant la période appropriée. Les parts sociales ou les actions d'un OPC fermé seront évaluées conformément aux règles d'évaluation prévues dans les articles (ii) et (iii) cidessus;
- (vi) Les swaps (contrats d'échange) sur taux d'intérêts seront valorisés à leur valeur de marché établie par référence à la courbe des taux d'intérêts applicable.



Les swaps sur indices ou sur instruments financiers seront évalués à leur valeur de marché, en se basant sur l'indice ou l'instrument financier applicable. L'évaluation des swaps sur ces indices sur ces instruments financiers sera basée sur la valeur de marché de ces swaps, conformément aux procédures établies par le Conseil d'Administration.

Les swaps de risque de crédit sont évalués sur la base de la fréquence de la valeur nette d'inventaire, fondée sur une valeur de marché fournie par des intervenants externes actifs dans la fixation des prix. Le calcul de la valeur de marché est basée sur le risque de crédit de l'entité de référence, respectivement l'émetteur, l'échéance du swap de risque de crédit et sa liquidité sur le marché secondaire. La méthode d'évaluation est reconnue par le Conseil d'Administration et vérifiée par les réviseurs d'entreprises.

Les swaps sur rendement total ("Total Return Swap") ou les Total Rate Of Return Swaps ("TRORS"), seront évalués à leur juste valeur selon les procédures approuvées par le Conseil d'Administration. Ces swaps n'étant pas négociés en bourse mais constituant des contrats privés auxquels la Société et un cocontractant sont directement parties, les données utilisées dans les modèles d'évaluation sont généralement établies par référence à des marchés actifs. Cependant il est probable que ces données de marché ne soient pas toujours disponibles pour les total return swaps ou les TRORS aux alentours du Jour d'Evaluation. Lorsque ces données de marché ne sont pas disponibles, des données disponibles pour des instruments similaires (par exemple un instrument sous-jacent différent pour la même entité de référence ou une entité similaire), seront utilisées pour évaluer ces swaps, étant entendu que des ajustements devront être faits afin de refléter les différences entre les total return swaps ou les TRORS et les instruments financiers similaires pour lesquels un prix est disponible. Les données du marché et les prix proviendront des marchés, marchand de titres, une agence de fixation de prix externe ou une contrepartie. Si ces données de marché ne sont pas disponibles, les total return swaps ou les TRORS seront évalués à leur juste valeur par application d'une méthode d'évaluation approuvée par le Conseil d'Administration, cette méthode devant être une méthode largement acceptée comme constituant une "bonne pratique de marché" (c'est-à-dire une méthode utilisée par les intervenants dans la fixation des prix sur les marchés ou dont il a été prouvé qu'elle aboutit à des estimations fiables des prix sur le marché), étant entendu que des ajustements justes et raisonnables de l'avis de le Conseil d'Administration seront faits. Le réviseur d'entreprise de la Société contrôlera le bienfondé de la méthode d'évaluation employée dans le cadre de l'évaluation des total return swaps ou des TRORS. Dans tous les cas la Société évaluera toujours les total return swaps ou les TRORS de bonne foi.

Tous les autres swaps seront évalués à leur juste valeur qui sera fixée de bonne foi selon les procédures mises en place par le Conseil d'Administration;

- (vii) La valeur des "contracts for différences" est déterminée par la valeur des avoirs sous-jacents et varie de façon similaire à ces avoirs. Les "contracts for différences" seront évalués à leur juste valeur qui sera fixée de bonne foi selon les procédures mises en place par le Conseil d'Administration;
- (viii) Tous les autres titres et avoirs seront évalués à leur juste valeur, telle que déterminée de bonne foi en conformité avec les procédures établies par le Conseil d'Administration.
- 3. Afin de déterminer la valeur des actifs de la Société, l'Agent Administratif, agissant avec le soin, la prudence et la diligence requises en cette matière, peut, lorsqu'il calcule la Valeur Nette d'Inventaire, et sous réserve d'une erreur ou négligence évidente de sa part, se baser complètement et exclusivement sur les évaluations fournies par:
- (i) Les diverses sources de fixation des prix disponibles sur le marché, telles que les agences de fixation des prix (par exemple, Bloomberg, Reuters, etc.) ou les administrateurs / gestionnaires de fonds; ou
 - (ii) Les courtiers; ou
 - (iii) Le(s) spécialiste(s) dûment autorisé(s) à cette fin par le Conseil d'Administration; ou
- (iv) Dans l'hypothèse où aucun prix n'est trouvé ou lorsque l'évaluation ne peut pas être effectuée correctement, l'Agent Administratif peut se baser sur l'évaluation fournie par le Conseil d'Administration.
- 4. Des provisions suffisantes seront prises, Sous-Fonds par Sous-Fonds, pour les dépenses à supporter par chaque Sous-Fonds de la Société, et des engagements hors bilan peuvent éventuellement être pris en considération sur base de critères justes et prudents.
- 5. La valeur de tous les actifs et de tous les passifs non exprimés dans la devise de référence d'un Sous-Fonds sera convertie dans la devise de référence dudit Sous-Fonds, au taux de change du Jour d'Evaluation correspondant. Si ces cotations ne sont pas disponibles, le taux de change sera déterminé de bonne foi par ou en vertu des procédures déterminées par le Conseil d'Administration.
- 6. Le Conseil d'Administration peut, à sa discrétion, autoriser le recours à une autre méthode d'évaluation, s'il estime que cette évaluation reflète de manière plus fidèle la juste valeur de tout actif de la Société.

12.6.2 Passifs de la Société

Les passifs de la Société comprennent:

- (i) Tous les emprunts, traites et comptes exigibles;
- (ii) Tous les intérêts courus des prêts de la Société (y compris tous les frais provisionnés pour s'engager dans ces prêts);
 - (iii) Toutes les dépenses provisionnées ou à payer;



- (iv) Toutes les obligations connues, échues ou non, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance, qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes annoncés par la Société mais non encore payés;
- (v) Une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital et sur le revenu encourus au Jour d'Evaluation, fixée périodiquement par la Société et, le cas échéant, toutes autres réserves autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration, ainsi qu'un montant (s'il y a lieu) que le Conseil d'Administration pourra considérer comme constituant une provision appropriée pour faire face à tout autre engagement éventuel de la Société;
- (vi) Tous les autres passifs de la Société de quelque type et de quelque nature qu'ils soient et exprimés conformément aux principes généralement admis de comptabilité. Pour l'évaluation du montant de ces passifs, la Société prendra en considération toutes les dépenses à supporter par elle, qui comprendront les frais de constitution et de lancement, les dépenses administratives, les commissions payables aux conseillers et gestionnaire en Investissements et à l'Agent Administratif, en ce compris les commissions de performances, autres commissions et dépenses payables au Conseil d'Administration, les frais et commissions payables aux réviseurs d'entreprises agréés et comptables, au dépositaire et à ses correspondants, aux agents domiciliataire, administratif, de registre et de transfert, aux agents de bourse (s'il y en a), à tous agents payeurs, aux distributeurs, aux représentants permanents des lieux où la Société est soumise à l'enregistrement, ainsi qu'à tout autre employé de la Société, la rémunération (s'il y en a une) des administrateurs / dirigeants, ainsi que les dépenses raisonnablement encourues par ceux-ci, les frais d'assurance et les frais raisonnables de voyage relatifs aux activités des administrateurs, les frais encourus en rapport avec l'assistance juridique et la révision des comptes annuels de la Société, les frais liés aux déclarations d'enregistrement et de maintien de l'enregistrement auprès des autorités gouvernementales et des bourses de valeurs au Luxembourg ou à l'étranger, les frais de publicité incluant les frais de préparation, d'impression, et de distribution du Prospectus, mémoranda explicatifs / interprétatifs, les rapports périodiques ou déclarations d'enregistrement, et les frais des rapports aux actionnaires, tous les impôts et droits prélevés par les autorités gouvernementales et toutes les taxes similaires, toutes les autres dépenses d'exploitation, en ce compris les frais d'achat et de vente des avoirs, les intérêts, les frais bancaires et de courtage, les frais de poste et de téléphone. La Société pourra tenir compte des dépenses administratives et autres, qui ont un caractère régulier ou récurrent, sur la base d'un montant estimé, sur une base proportionnelle, pour l'année ou sur toute autre période.
 - 12.6.3 Répartition des actifs et passifs de la Société
- 1. Le Conseil d'Administration établira un Sous-Fonds distinct correspondant à chaque Catégorie d'Actions et pourra établir un Sous-Fonds correspondant à deux ou plusieurs Catégories d'Actions de la manière suivante:
- (i) Si deux ou plusieurs Catégories d'Actions se rapportent à un Sous-Fonds, les avoirs/actifs imputables à ces Catégories seront investis en commun suivant la politique d'investissement spécifique du Sous-Fonds concerné. Les produits à recevoir résultant de l'émission des Actions d'une Catégorie seront attribués dans les livres de la Société au Sous-Fonds établi pour cette Catégories d'Actions, et le montant correspondant augmentera la proportion des avoirs nets dudit Sous-Fonds imputable à la Catégories d'Actions à émettre; les actifs et passifs, revenus et frais imputables à cette/ces Catégorie (s) seront attribués au Sous-Fonds correspondant, sous réserve des dispositions de cet article;
- (ii) Chaque fois que des Actions sont émises ou rachetées, la Valeur Nette d'Inventaire à attribuer à chaque Actions et / ou sous-catégorie d'Actions sera augmentée ou diminuée du montant reçu ou payé;
- (iii) Lorsqu'un avoir découle d'un autre avoir, ce dernier avoir sera attribué, dans les livres de la Société, au même Sous-Fonds que le(s) avoir(s) dont il découle, et à chaque nouvelle évaluation d'un avoir, l'augmentation ou la diminution de valeur sera attribuée au Sous-Fonds concerné;
- (iv) Lorsqu'un passif de la Société peut être attribué à un actif d'une Catégorie particulière d'Actions ou d'un Sous-Fonds ou toute action prise en rapport avec un actif d'une Catégorie particulière ou d'un Sous-Fonds, cet engagement sera attribué à la Catégorie d'Actions ou au Sous-Fonds concerné;
- (v) Lorsqu'un passif ou un actif de la Société ne pourra être attribué à une Catégorie particulière d'Actions ou à un Sous-Fonds déterminé, il sera attribué à chaque Catégorie d'Actions de chaque Sous-Fonds respectif au prorata de leur Valeur Nette d'Inventaire respective ou de toute autre façon telle que déterminée par le Conseil d'Administration agissant de bonne fois. Chaque Catégorie d'Actions ou Sous-Fonds sera seulement responsable pour les passifs qui lui sont attribuables;
- (vi) A la suite des distributions faites aux détenteurs d'Actions d'une Catégorie, la Valeur Nette d'Inventaire de cette Catégorie d'Actions sera réduite du montant de ces distributions (provoquant une réduction du montant de Valeur Nette d'Inventaire à attribuer aux Actions de cette Catégorie). A l'inverse, la Valeur Nette d'Inventaire des actions de capitalisation demeurera inchangée (induisant une augmentation du montant de la Valeur Nette d'Inventaire des actions de capitalisation).
- 2. Toutes les dispositions et règles de détermination en matière d'évaluation seront interprétées et appliquées conformément aux principes comptables généralement admis.
- 3. En l'absence de mauvaise foi, mauvaise conduite, négligence grave ou erreur manifeste, ou sauf lorsque expressément décidé par le Conseil d'Administration à son entière discrétion, toute décision prise par le Conseil d'Administration ou toute personne désignée par lui, sous son entière responsabilité, en matière de calcul de la Valeur Nette d'Inventaire sera irrévocable à l'égard de la Société et des Actionnaires présents, passés et futurs. Le résultat de calcul de la Valeur Nette d'Inventaire devra être certifié par un Administrateur ou un représentant dûment autorisé du Conseil d'Administration.



4. Aux fins de cet article:

- (i) Les Actions de la Société à racheter ou à convertir seront considérées comme des Actions existantes et prises en considération immédiatement après l'heure fixée par le Conseil d'Administration au Jour d'Evaluation, au cours duquel un tel rachat est effectué et, jusqu'à ce que le prix en soit payé par la Société, le prix susmentionné sera considéré comme un passif de la Société;
- (ii) Les Actions à émettre par la Société seront considérées comme ayant été émises à partir de l'heure fixée par le Conseil d'Administration au Jour d'Evaluation, au cours duquel l'émission a été effectuée et, jusqu'à ce que le prix en soit reçu par la Société, il sera considéré comme une créance de la Société;
- (iii) Tous les investissements, soldes en espèces et autres avoirs / actifs exprimés autrement que dans la Devise de Référence du Sous-Fonds concerné seront évalués en tenant compte des taux de change ou du taux de marché, en vigueur au Jour d'Evaluation concerné; et
 - (iv) A chaque Jour d'Evaluation où la Société aura conclu un contrat dans le but:
- d'acquérir tout élément d'actif, le montant à payer pour l'élément d'actif en question sera considéré comme un engagement de la Société et la valeur de cet élément d'actif sera considérée comme un avoir de la Société;
- de vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément d'actif sera considéré comme un avoir de la Société et cet élément d'actif à livrer ne sera plus repris dans les avoirs de la Société;

sous réserve cependant, que si la valeur ou la nature exacte de cette contrepartie ou de cet élément d'actif n'est pas connue au Jour d'Evaluation, sa valeur sera estimée par le Conseil d'Administration.

Art. 13. Suspension de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire.

- 13.1 Le Conseil d'Administration peut suspendre temporairement le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action d'un Sous-Fonds déterminé, ainsi que l'émission et le rachat des Actions de ses Actionnaires:
- (i) Pendant toute période durant laquelle l'une des principales bourses ou autres marchés réglementés, sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société attribuables à ce Sous-Fonds ou la valeur de ce Sous-Fonds est cotée ou négociée, est fermé pour une autre raison que pour congé normal, ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues; ou
- (ii) Lorsque des événements urgents de nature politique, économique, militaire, monétaire ou autre dépassent le contrôle, les engagements et l'influence de la Société et rendent la réalisation des actifs de tout Sous-Fonds impossible à des conditions normales, ou lorsque cette affectation serait contraire aux intérêts des Actionnaires; ou
- (iii) En cas de rupture des réseaux de communication normalement utilisés, en vue de déterminer le prix ou la valeur de tout investissement du Sous-Fonds concerné ou le prix actuel ou la valeur sur tout marché ou bourse en relation avec les actifs attribuables à ce Sous-Fonds; ou
- (iv) Lors de toute période pendant laquelle la Société est incapable de rapatrier des fonds dans le but d'opérer des paiements pour le rachat d'Actions d'un Sous-Fonds ou pendant laquelle les transferts de fonds concernés dans la réalisation ou l'acquisition d'investissements ou de paiements dus pour le rachat d'Actions ne peuvent, de l'avis du Conseil d'Administration, être effectués à des taux de change normaux; ou
- (v) Durant toute période durant laquelle, pour toute autre raison, les prix de tout investissement de la Société ne peuvent être vérifiés rapidement et précisément; ou
- (vi) Durant toute période durant laquelle le Conseil d'Administration le décide ainsi, pour autant que tous les Actionnaires soient traités sur un pied d'égalité et toutes les législations et réglementations applicables respectées, dès que (1) une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société ou d'un Sous-Fonds a été convoquée, afin de décider la liquidation ou dissolution de la Société ou d'un Sous-Fonds ou dès que (2) le Conseil d'Administration est habilité à prendre une décision en cette matière de liquider ou dissoudre le Sous-Fonds; ou
- (vii) Chaque fois que des restrictions / limitations aux mouvements d'échange ou de capitaux empêchent l'exécution d'opérations / transactions au nom de la Société; ou
- (viii) Lorsque des circonstances exceptionnelles peuvent porter atteinte aux intérêts des Actionnaires ou lorsque des demandes importantes en terme de souscription ou rachat sont reçues, le Conseil d'Administration se réserve le droit d'affecter la valeur des Actions dans un ou plusieurs Sous-Fonds, et ce uniquement après avoir vendu les valeurs nécessaires et dès que possible au nom du / des Sous-Fonds concerné(s). Dans cette hypothèse, les souscriptions et rachats qui sont en cours d'exécution simultanément dans les mêmes Catégorie d'Actions ou de Sous-Fonds, seront traités sur la base d'une Valeur Nette d'Inventaire unique, afin de s'assurer que tous les Actionnaires ayant introduit une telle demande de souscription ou de rachat seront traités sur un pied d'égalité.
- 13.2 Les souscripteurs ou les Actionnaires demandant la souscription ou le rachat de leurs Actions seront avertis par la Société, dès réception de leur demande de souscription ou rachat.
- 13.3 Les souscriptions et rachats suspendus seront pris en considération au premier Jour d'Evaluation suivant la fin de la suspension.
- 13.4 Cette suspension relative à toute Catégorie d'Actions n'aura aucun effet sur le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action, l'émission et le rachat des Actions de toute autre catégorie d'Actions ou de tout autre Sous-Fonds.



Titre III. Administration & Supervision

Art. 14. Composition du Conseil d'Administration de la Société.

- 14.1 La Société est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) Administrateurs, Actionnaires ou non. Les Administrateurs sont élus pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans et ils sont rééligibles.
- 14.2 Si une personne morale est désignée en tant qu'administrateur, elle doit désigner une personne physique en tant que représentant permanent qui représente la personne morale comme membre du Conseil d'Administration, conformément à l'article 51bis de la Loi de 1915.
- 14.3 Les Administrateurs sont élus par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société («l'Assemblée Générale»). L'Assemblée Générale doit également déterminer le nombre d'Administrateurs et la durée de leur mandat. Un Administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé, à tout moment, par une résolution adoptée par l'Assemblée Générale.
- 14.4 En cas de vacance du poste d'un membre du Conseil d'Administration pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants peuvent élire, à la majorité des votes, un Administrateur pour remplir cette vacance jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. La ratification de la nomination d'un nouvel Administrateur par les Administrateurs restants sera faite à la prochaine Assemblée Générale.

Art. 15. Pouvoirs du Conseil d'Administration de la Société.

- 15.1 Tous pouvoirs que la Loi de 1915, la Loi de 2007, les lois d'ordre public ou les Statuts ne réserve pas expressément à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs plus large pour effectuer, conformément à la Loi de 1915, la Loi de 2007, les lois d'ordre public ou les Statuts, tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société, y compris mais non limité à:
 - (i) Diriger la formulation des politiques d'investissement et des stratégies pour la Société;
- (ii) Etudier, sélectionner, négocier, structure, acheter, investir dans, détenir, gager, échanger, transférer et vendre ou autrement disposer d'un investissement dans la Société ou dans l'un de ses Sous-Fonds (un "Investissement");
- (iii) Surveiller les performances d'un Investissement, exercer tous les droits, pouvoirs, privilèges et autres incidents de propriété ou de possession liés aux Investissements et prendre des mesures, y compris des mesures décisives concernant le stock de capital ou d'autres investissements comme ils peuvent être nécessaires ou souhaitables, tel que déterminé par le Conseil d'Administration à sa discrétion exclusive et absolue dans les limites définies par la Loi de 2007, les présents Statuts et le Prospectus;
 - (iv) Créer des Sous-Fonds dans le cadre des objectifs la Société;
- (v) Entrer dans n'importe quel genre d'activité et conclure, exécuter et effectuer des contrats / accords de quelque nature que ce soit nécessaire, dans le cadre de, ou accessoire à la réalisation des objectifs de la Société, y compris, sans limitation, les accords de souscription ou les arrangements annexes avec les Actionnaires;
- (vi) Ouvrir, gérer et fermer les comptes bancaires et faire des chèques ou donner à d'autre des ordres pour le paiement d'une somme d'argent et ouvrir, maintenir et fermer les comptes de courtage, les comptes de sur le marché monétaire et les comptes similaires;
 - (vii) Employer, engager et renvoyer (avec ou sans motif), au nom de la Société, toute personne;
- (viii) Recruter, pour les paiements habituels et coutumiers et les frais, des consultants, courtiers, avocats, comptables et tout autre agent pour agir au nom et pour le compte de la Société;
- (ix) Acheter des polices d'assurance au nom de la Société, y compris pour le passif des Administrateurs et directeurs et autres passifs;
 - (x) Payer tous les honoraires et frais de la Société et du Conseil d'Administration en conformité avec le Prospectus;
 - (xi) Faire en sorte que la Société emprunte de l'argent à toute personne dans les conditions prévues dans le Prospectus;
- (xv) Faire en sorte que la Société garantisse les prêts et autres titres de créance des Sous-Fonds de la Société ou fournisse un financement par intérêt pour un Sous-Fonds de la Société;
- (xvi) Décider sur l'émission de tout type de valeurs mobilières (obligations, etc.) et le rachat d'Actions conformément au Prospectus et aux lois applicables;
- (xvii) Conclure, résilier ou approuver des modifications ou amendements, à tout accord de service ou de gestion avec une société de gestion, un dépositaire et tout autre prestataire de services tel qu'il est nécessaires à tout moment.
- 15.2 Le Conseil d'Administration, sur base des principes de diversification des risques, a le pouvoir de déterminer (i) les objectifs d'investissement, la politique d'investissement, et les stratégies de la Société, (ii) les couvertures des intérêts et de change, le cas échéant, à appliquer au sein de chaque Catégories d'Actions dans un Sous-Fonds particulier et (iii) l'évolution de la conduite de l'administration et des affaires de la Société, tels que déterminés dans le Prospectus, conformément aux lois et réglementations applicables.
- 15.3 Le Conseil d'Administration peut nommer un Gestionnaire en Investissements, des conseillers en investissements et des gérants ainsi que toute autre agents de gestion ou administratifs nécessaires pour les affaires et la gestion de la Société. Les directeurs ou agents nommés ont les pouvoirs et les droits qui leur sont conférés par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration déterminera les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout



directeurs ou agents, la durée de la période de la représentation ou des services et toutes autres conditions pertinentes de leurs représentations / services. Ces nominations peuvent être annulées à tout moment par le Conseil d'Administration. Les directeurs n'ont pas besoin d'être des Administrateurs ou des Actionnaires de la Société.

Art. 16. Délégation de pouvoirs de la Société.

- 16.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, Actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière de la Société.
- 16.2 Le Conseil d'Administration peut nommer une personne, Actionnaire ou non, Administrateur ou non, en qualité de représentant permanent de toute entité dans laquelle la Société est nommée membre du conseil d'administration. Ce représentant permanent agira de son propre chef, mais au nom et pour le compte de la Société et engagera la Société en sa qualité de membre du conseil d'administration de toute entité.
- 16.3 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, Administrateur ou non pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 17. Réunion du Conseil d'Administration de la Société.

- 17.1 Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (le «Président») et pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Administrateur et qui dressera les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration. En son absence, les autres membres du Conseil d'Administration nommeront un autre président pro tempore qui présidera la réunion pertinente à la majorité simple des Administrateurs présents ou représentés à cette réunion.
- 17.2 Le Conseil d'Administration se réunit à l'invitation du Président ou de deux (2) Administrateurs à l'endroit indiqué dans l'avis de réunion.
- 17.3 Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration est envoyé à tous les Administrateurs au moins quarante-huit (48) heures avant la date fixée pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette circonstance est fixée dans l'avis de la réunion.
- 17.4 Un tel avis écrit n'est pas nécessaire si tous les Administrateurs sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils indiquent qu'ils ont été dûment informés et ont pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. L'avis écrit peut être dérogé par consentement écrit, que ce soit dans en original, par télécopieur ou courrier électronique sur lequel est apposé une signature électronique (qui est valable en vertu de la législation luxembourgeoise), de chaque Administrateur. Un avis écrit distinct ne doit pas être obligatoire pour les réunions qui sont tenues aux moments et aux endroits déterminées dans un agenda précédemment adopté par résolution du Conseil d'Administration.
- 17.5 Tout Administrateur peut agir à toute réunion du Conseil d'Administration en nommant par écrit, que ce soit dans un original, par télécopieur ou courrier électronique sur lequel est apposé une signature électronique (qui est valable en vertu de la législation luxembourgeoise), un autre Administrateur comme son mandataire.
- 17.6 Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre des décisions que si, au moins, la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Un Administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues, à condition toutefois qu'au moins deux Administrateurs soient présents à la réunion ou participent à cette réunion par voie de tout moyen de communication qui sont autorisés par la Loi de 1915. Les décisions sont prises par la majorité des membres présents ou représentées.
 - 17.7 En cas d'égalité des voix, le Président de l'assemblée a une voix prépondérante.
- 17.8 Tout Administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, vidéo conférence ou d'autres moyens de communication similaires où (i) les Administrateurs prenant part à cette réunion peuvent être identifiées, (ii) toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre et se parler, (iii) la transmission de la réunion est continue et (iv) les Administrateurs peuvent convenablement délibérer; la participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Une réunion du Conseil d'Administration tenue selon de tels moyens de communications sera réputée s'être tenue au Grand Duché du Luxembourg.
- 17.9 Nonobstant ce qui précède, des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie écrites. Ces résolutions peuvent être composées d'un ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signé, manuellement ou par voie électronique au moyen d'une signature électronique qui est valable en vertu de la législation luxembourgeoise, par chaque Administrateur. La date de ces décisions sera celle de la date de la dernière signature.

Art. 18. Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société.

- 18.1 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et un autre Administrateur ou par l'Administrateur qui a présidé cette réunion et un autre Administrateur.
- 18.2 Des copies ou des extraits de ces procès-verbaux peuvent être produite dans les procédures judiciaires ou autrement.
- Art. 19. Représentation de la Société. Envers les tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs ou par la signature de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration, en conformité avec l'article16, mais seulement dans les limites de ces pouvoirs.



Art. 20. Indemnisations.

- 20.1 Tout Administrateur sera indemnisé par la Société pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnables supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire en vertu de ses activités au nom de la Société aussi longtemps que cette indemnisation ne s'applique pas en cas de fraude, faute volontaire, négligence grave, infraction criminelle et lorsque ces activités sont dans le champ d'application de la Société.
- 20.2 Les termes «prétention», «action», «poursuite» ou «procédure judiciaire» s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes «responsabilité» et «dépenses» incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants dus par la Société. Aucune indemnisation ne sera due à un Administrateur ou à un directeur en cas de mise en cause en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave, d'erreur manifeste ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction.

Art. 21. Conflit d'intérêt.

- 21.1 Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure de bonne foie directement ou indirectement ne pourront être affectés ou invalidés par le fait qu'un Administrateurs aurait un intérêt quelconque ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs ou employés de la contrepartie de ce contrat ou de cette opération.
- 21.2 L'Administrateur qui est administrateur, directeur ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par la même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareils contrats ou pareilles affaires conclues de bonne foi.
- 21.3 Sauf en ce qui concerne les dispositions des articles 21.1 et 21.2, au cas où un Administrateur aurait dans quelque affaire de la Société un intérêt opposé à celle-ci, cet Administrateur ou directeur devra informer le Conseil d'Administration de cet intérêt opposé et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote concernant cette affaire. Rapport devra en être fait lors de la prochaine Assemblée Générale.

Art. 22. Commissaire aux comptes.

- 22.1 Les données comptables présentes dans le rapport annuel de la Société seront examinées par un ou plusieurs commissaires aux comptes agréés nommés par l'assemblée générale des Actionnaires et rémunérés par la Société.
 - 22.2 Les commissaires aux comptes agréés accompliront tous les devoirs prescrits par la Loi de 2007.

Titre IV. Actionnaires

Art. 23. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.

- 23.1 La Société peut avoir un Actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses Actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- 23.2 S'il y a seulement un (1) Actionnaire, l'Actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.
- 23.3 En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.
- 23.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite à chaque Actionnaire mentionné au Registre en conformité avec la Loi de 1915. L'assemblée sera convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.
- 23.5 Chaque Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société peut ne prendre en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires pertinente.
- 23.6 Un Actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des Actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.
- 23.7 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.



- 23.8 Sauf dans les cas déterminés par la Loi de 1915 ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.
- 23.9 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi de 1915. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité (2/3) de deux tiers des suffrages exprimés.
- 23.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des Actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime de tous les Actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Art. 24. Assemblée générale annuelle et d'autres assemblées générales des actionnaires.

- 24.1 L'Assemblée Générale annuelle se réunit, en conformité avec la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société et/ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social indiqué dans les convocations convoquant la réunion le deuxième mardi de mai de chaque année à 2.00 pm (heure de Luxembourg), et si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, le Jour Ouvrable suivant.
- 24.2 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenue à l'endroit et à l'heure qui peut être spécifiée dans les avis de convocation respectifs de la réunion exposant l'ordre du jour envoyés au moins huit (8) jours calendaires avant la réunion à chaque Actionnaire nominatif à l'adresse de l'Actionnaire mentionnée dans le Registre.
- 24.3 L'assemblée générale des Actionnaires de la Société, représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. Ses résolutions sont obligatoires pour tous les Actionnaires indépendamment de la Catégorie d'Actions détenues par eux.
- 24.4 Le procès-verbal de l'Assemblée Générale sera signé par les membres du bureau de l'Assemblée Générale et peut être produit devant un tribunal.

Art. 25. Assemblées générales des Actionnaires dans un Sous-Fonds ou dans une Catégorie d'Actions.

- 25.1 Les Actionnaires d'une Catégorie ou de plusieurs Catégories d'un Sous-Fonds peuvent tenir, à tout moment, une assemblée générale afin de prendre des décisions se rapportant uniquement à ce Sous-Fonds.
- 25.2 Les Actionnaires d'une Catégorie peuvent tenir, à tout moment, des assemblées générales sur toutes les affaires spécifiques à cette Catégorie d'Actions.
- 25.3 Les dispositions de l'article 23 et de l'article 24 s'appliquent à ces assemblées générales, sauf si le contexte l'exige autrement.

Art. 26. Dissolution et Liquidation.

- 26.1 La dissolution de la Société sera décidée en conformité avec la Loi de 2007 et la loi de 1915.
- 26.2 Sur proposition du Conseil d'Administration et à moins qu'il n'en soit décidé autrement par la loi ou par les Statuts, la Société peut être dissoute avant la fin de son terme par une résolution des Actionnaires sujette au quorum et aux conditions de majorité prévues pour la modification des Statuts, et soumise à l'accord du Conseil d'Administration.
- 26.3 En particulier, le Conseil d'Administration doit soumettre à l'assemblée générale des Actionnaires la dissolution de la Société lorsque tous les investissements de la Société ont été aliénés ou liquidés.
- 26.4 Si le capital social tombe sous les deux tiers du capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, indiqué à l'article 5 des Statuts, la question de la dissolution de la Société sera soumise à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale, pour laquelle aucun quorum ne sera requis, statuera à la simple majorité des votes des Actions représentées, qui, pour éviter tous doutes, ne comprendront pas les abstentions, les votes nuls et les votes en blanc.
- 26.5 La question de la dissolution de la Société sera soumise également à l'assemblée générale des Actionnaires lorsque le capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, tombe sous le quart du capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, indiqué à l'article 5 des Statuts; dans ce cas, l'Assemblée Générale sera tenue sans aucune exigence de quorum et la dissolution pourra être décidée par les Actionnaires détenant un quart des Actions représentées et ayant valablement exprimés leur droit de vote lors de l'assemblée.
- 26.6 L'assemblée doit être convoquée de façon à être tenue dans une période de quarante (40) jours à partir de la constatation du fait que le capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, est tombés sous les deux tiers ou le quart du minimum légal, le cas échéant, ou sous le montant tel que définis par la Loi de 2007.
- 26.7 La liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personne(s) physique(s) ou morale(s), nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- 26.8 Au terme de la Société, les actifs de la Société seront liquidés de manière ordonnée et tous les investissements ou les produits de la liquidation des investissements seront distribués aux Actionnaires proportionnellement à leur détention d'Actions.



Art. 27. Dissolution des Sous-Fonds.

- 27.1 Dans l'hypothèse où, pour une quelconque raison, la valeur des actifs nets totaux d'un Sous-Fonds ou la valeur nette des actifs d'une Catégorie d'Actions du Sous-Fonds a diminué en dessous d'un tel montant considéré par le Conseil d'Administration comme étant le montant minimum en dessous duquel une Catégorie et / ou un Sous-Fonds ne pourra plus être efficace économiquement, ou dans le cas où un changement significatif dans la situation économique ou politique ayant un impact sur une Catégorie et / ou un Sous-Fonds aurait des conséquences négatives sur les investissement de cette Catégorie et / ou de ce Sous-Fonds, le Conseil d'Administration pourra décider de procéder au rachat forcé de toutes les Actions de la Catégorie ou des Catégories émises dans ce Sous-Fonds. Un tel rachat se fera à la Valeur Nette d'Inventaire applicable à ce Sous-Fonds à la date à laquelle tous les actifs du Sous-Fonds auront été réalisés. La décision du Conseil d'Administration sera publiée (soit dans des journaux déterminés par le Conseil d'Administration ou par le biais d'un avis envoyé aux Actionnaires à l'adresse indiquée dans le Registre) avant la date effective du rachat forcé et la publication indiquera les raisons et la procédure du rachat forcé.
- 27.2 Nonobstant les pouvoirs conférés au Conseil d'Administration par le précédent paragraphe, les Actionnaires de toutes Catégories d'Actions émises dans un Sous-Fonds pourront, lors d'une assemblée générale de ces Actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, faire procéder au rachat de toutes les Actions de la Catégorie ou des Catégories concernées et faire procéder au reversement aux Actionnaires la Valeur Nette d'Inventaire de leurs Actions (en tenant compte des prix de réalisation réels des investissements et les frais de réalisation) calculée au Jour d'Évaluation lors duquel la décision prendra effet. Il n'y aura aucune exigence de quorum pour une telle assemblée générale des Actionnaires qui prendra les décisions à la majorité simple des Actionnaires présents et représentés et votants.
- 27.3 Les actifs qui ne peuvent pas être distribués à leurs bénéficiaires lors de la mise en œuvre du rachat seront déposés auprès du Dépositaire en conformité avec la loi et la réglementation luxembourgeoises. Après cette période, les actifs seront déposés à la Caisse de Consignation pour le compte des personnes y ayant droit.
 - 27.4 Toutes les Actions rachetées seront annulées.
- 27.5 La procédure de liquidation sera vérifiée par le commissaire aux comptes de la Société comme une partie de son audit dans le rapport annuel. Le rapport annuel fera référence à la décision de liquidation et décrira les progrès de la liquidation.
- **Art. 28. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2010.

Art. 29. Distributions.

- 29.1 A moins qu'il n'en soit indiqué autrement dans l'Annexe pertinente, il n'est pas envisagé de procéder à la distribution de dividendes de tous revenus ou gains provenant des investissements d'un Sous Fonds. Cependant, si cela est spécifié dans l'Annexe pertinente, l'assemblée générale des Actionnaires de la Catégorie ou des Catégories émises par rapport à tout Sous-Fonds (pour toute Catégorie d'Actions ayant droit à distribution), doit sur proposition du Conseil d'Administration, dans les limites de la loi, déterminer la manière dont les résultats de ce Sous-Fonds sont utilisés et, de temps à autre, déclarer les distributions de dividendes ou autoriser le Conseil d'Administration à déclarer les distributions.
- 29.2 Pour toutes Catégorie d'Actions autorisées aux distributions, le Conseil d'Administration peut décider de payer les dividendes intérimaires conformément avec les conditions énoncées par la loi.
- 29.3 Les paiements de distributions aux détenteurs des Actions nominatives sont adressés aux Actionnaires à leurs adresses dans le Registre. Les Distributions sont payées dans toute devise et en lieu et place que le Conseil d'Administration détermine de temps à autre.
- 29.4 Pour tous Sous-Fonds ou Catégorie d'Actions, le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires conformément avec les dispositions légales.
- 29.5. Le Conseil d'Administration peut décider de distribuer des dividendes en actions à la place de dividendes en numéraires dans les conditions déterminées par le Conseil d'Administration.
- 29.6 Toute distribution de dividende qui n'a pas été réclamée dans les cinq (5) ans de ces déclarations est perdue et revient à la Catégorie ou aux Catégorie d'Actions émises par la Société ou par le présent Sous-Fonds.
- 29.7. Aucun intérêt ne sera payé sur le dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire.

Titre V. Dispositions finales

Art. 30. Dépositaire.

- 30.1 Dans la mesure requise par la Loi de 2007, la Société conclura un contrat de dépôt avec un établissement bancaire ou d'épargne, tel que défini par la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée de temps à autre.
 - 30.2 Le Dépositaire aura les pouvoirs et charges, tels que prévus par la Loi de 2007.
- 30.3 Au cas où le Dépositaire désire se retirer, le Conseil d'Administration doit faire de son mieux, afin de trouver un remplaçant et le nommera en remplacement du Dépositaire démissionnaire. Le Conseil d'Administration peut mettre



fin aux fonctions du Dépositaire, mais ne peut le remplacer que pour autant qu'un remplaçant soit nommé en lieu et place du Dépositaire initial.

- **Art. 31. Déclaration.** Les mots, bien qu'écrits au masculin, englobent également le genre féminin, et les mots "personnes" ou "actionnaires" englobent également les sociétés, associations et tout autre groupe organisé de personnes constitué ou non sous forme de société ou d'association.
- **Art. 32. Indivisibilité.** Le caractère non valable, illégal ou non exécutoire de toute clause des présents Statuts n'affectera en rien la validité de ces Statuts. Cependant, la clause non valable, illégale ou non exécutoire sera remplacée par une clause valable, légale ou exécutoire similaire, laquelle reflétera au mieux l'intention des Actionnaires.
- **Art. 33. Lois applicables.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront déterminées conformément à la Loi de 1915 et la Loi de 2007, telles que ces lois ont été ou seront modifiées par la suite.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2010. La première assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue en 2011.

Le premier rapport annuel de la Société sera daté 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Noms des souscripteurs	Nombre d'Actions Ordinaires de
	Fondateur Souscrites
M. Fernando Primo de Rivera	31 Actions Ordinaires de Fondateur
Total:	31 Actions Ordinaires de Fondateur

Lors de la constitution, chacune des Actions Ordinaires de Fondateur a été intégralement payée de sorte que la somme de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à deux mille neuf cents Euros (EUR 2.900,-).

Résolutions de l'actionnaire unique

La partie susmentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

- (1) Le siège social de la Société est fixé au 46, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- (2) Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de 2016:

PRESIDENT

- M. Fernando Primo de Rivera, né le 16 août 1967 à Donostia, San Sebastian, Guipvzcoa, Espagne, avec adresse professionnelle au 35, Lopez de Hoyos, 28002 Madrid, Espagne.

MEMBRES

- M. Franck Willaime, né le 4 mars 1973 à Montpellier, France, avec adresse professionnelle au Grand-Duché de Luxembourg au 51 Route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- M. Miguel Barron, né à Santa Barbara (CA), Etats-Unis d'Amérique, le 31 mars 1968, avec adresse professionnelle au 9 Kraft Avenue, Bronxville, NY10708, Etats-Unis d'Amérique.
- (3) Le commissaire aux comptes de la Société est PricewaterhouseCoopers S.à r.l, une société à responsabilité limitée, constituée en vertu de et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est au 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Son mandat de réviseur d'entreprise expirera lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires approuvant les comptes au 31 décembre 2010.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Et après lecture, la comparante susmentionnée, connue par le notaire par ses prénom, nom, statut marital et adresse, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: RECHSTEIN, ARRENSDORFF.



Enregistré à Remich, le 2 juillet 2010. REM/2010/888. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 9 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093209/1818.

(100103524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Star Investments S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II. R.C.S. Luxembourg B 107.296.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 21 mai 2010:

- que la liquidation de la Société a été clôturée avec effet immédiat et la Société a définitivement cessé d'exister.
- que les livres et documents sociaux de la Société seront conservés au siège social de la Société dissoute (en l'occurrence au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg) pendant un délai de 5 ans à partir de la publication du présent extrait auprès du Mémorial C.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Star Investments S.à r.l. - en liquidation

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010065264/18.

(100080343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Chiorino Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 61.973.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2010.

Référence de publication: 2010064323/10.

(100080313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Chiorino Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 30.330.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2010.

Référence de publication: 2010064324/10.

(100080340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Etablissement des soins S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 95.847.

DISSOLUTION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 31 mai 2010, que la liquidation de la société, décidée en date du 21 décembre 2007, a été clôturée et que ETABLISSEMENT DES SOINS S.A. a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.



Luxembourg, le 08/06/10.

Pour: ETABLISSEMENT DES SOINS S.A.

Société anonyme liquidée

Pour le Liquidateur: GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Isabelle Marechal Gerlaxhe

Vice-Président / -

Référence de publication: 2010064343/20.

(100080339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Beelitz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Gérant

Alexandra Petitjean et Eric Lechat

Attorneys in fact A

Référence de publication: 2010065109/14.

(100080306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Espirito Santo Control S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 13.634.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010064351/11.

(100080328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Ideiia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1842 Howald, 18, rue Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 153.409.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2010

L'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société de L-1842 Howald, 8, rue Grand-Duc Jean à L-1842 Howald, 18, rue Grand-Duc Jean.

Howald, le 8 juin 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010064382/13.

(100080297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.



Japan Property Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 1.151.677.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, avenue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 127.974.

Extrait des Résolutions prises par l'Associé Unique en date du 17 mai 2010

1/ L'Associé Unique a constaté et accepté la démission de Monsieur Anthony Guérard et Monsieur Jean-Christophe Ginet en date du 17 mai 2010 et l'Associé Unique a décidé de nommer en remplacement comme gérants A avec effet au 17 mai 2010 et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Bernard Baret, ayant son adresse professionnelle au 91-93, Bd Pasteur, F-75710 Paris (France);
- Monsieur Nicholas Holford, ayant son adresse professionnelle au 91-93, Bd Pasteur, F-75710 Paris (France) De telle sorte que le Conseil de Gérance se compose désormais comme suit:
- Monsieur Bernard Baret, ayant son adresse professionnelle au 91-93, Bd Pasteur, F-75710 Paris (France), Gérant A;
- Monsieur Nicholas Holford, ayant son adresse professionnelle au 91-93, Bd Pasteur, F-75710 Paris (France), Gérant A:
- Monsieur Michel E. Raffoul, ayant son adresse professionnelle au 58, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Gérant B

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2010.

SGG S.A.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2010084382/25.

(100075748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2010.

Quercus Finance S.A., Insurance Broker, Société Anonyme.

Siège social: L-3341 Huncherange, 38, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 84.061.

Les comptes annuels au 31 août 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, Rue Léon Kauffman L-1853 Luxembourg

Mandataire

Référence de publication: 2010064457/11.

(100080332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Sodeve S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 145.355.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémency, le 08.06.10.

Signature.

Référence de publication: 2010064477/10.

(100080317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Tool Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 59B, route de Wasserbillig. R.C.S. Luxembourg B 63.957.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 mai 2008

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2008, les actionnaires ont pris à l'unanimité la résolution suivante: L'assemblée a décidé de renommer Mesdames Britta POROBIC et Margit SCHÄFER, ainsi que Monsieur Edin PO-ROBIC administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.



Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2014. L'adresse privée actuelle de l'administrateur Madame Margit SCHÄFER est à D-66822 Lebach, Auf dem Stein 26.

Mersch, le 8 juin 2010.

Pour extrait conforme

AREND & PARTNERS S.à r.l.

Rosqué

Référence de publication: 2010064492/17.

(100080316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Ferteco Europa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 85.141.

Suite à un transfert de parts intervenu en date du 6 mai 2010, VALE S.A., une société de droit brésilien avec siège social à Av. Graça Aranha 26, Rio de Janeiro, RJ Brésil, a cédé cinq cent vingt (520) parts sociales de FERTECO EUROPA S.à r.l. de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune représentant l'intégralité de son capital social à VALE INTERNATIONAL S.A., une société régie par les lois du Canton de Vaud avec siège social à Route de Pallatex 29, 1162 Saint-Prex, Vaud, Suisse.

Luxembourg, le 19 mai 2010.

Signatures

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010071400/16.

(100080097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

TS Ltd., LUXEMBOURG BRANCH, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.626.

Extrait des résolutions écrites prises par les actionnaires en date du 4 septembre 2009

Les actionnaires ont décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Gardiner Michael B., né le 13 Juillet 1967, à Collumbus Ohio, demeurant au 1523, NO 4-S, N. Hudson Ave., 60610 Chicago, Illinois à la fonction d'administrateur délégué de la société mère, avec effet au 10 juillet 2009.
- De nommer Mme.Keir Andrea Jean , né le 14 février 1958 à Brisbane, Australie, demeurant professionnellement au 315, 10 th Street 90402, Santa Monica, Etats-Unis D'Amérique à la fonction d'administrateur délégué de la société mère avec effet au 10 novembre 2009 pour une durée déterminée de 3 ans, et de nommer Mme Child Janine Robyn, né le 31 juillet 1966 à Melbourne, Australie, demeurant professionnellement au 1118, Reagan Terrace, 78704, Austin Texas, Etats-Unis D'Amérique à la fonction d'administrateur délégué de la société mère avec effet au 10 novembre 2009 pour une durée déterminée de 3 ans.

Luxembourg, le 08.06.2010.

Référence de publication: 2010064494/19.

(100080335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Twenty-Six Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 114.905.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010064495/11.

(100080329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.



Schonow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.724,10.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R.C.S. Luxembourg B 131.575.

Extrait des résolutions des Associés prises en date du 5 mai 2010

Les Associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:
- * Hille-Paul SCHUT en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet au 28 avril 2010;
- * Jan Willem OVERHEUL en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet au 28 avril 2010;
- de nommer:
- * Monsieur Eric Lechat, né le 21 février 1980 à Louvain, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet au 28 avril 2010 et pour une durée indéterminée;
- * Madame Alexandra Petitjean, née le 22 juillet 1979 à Remiremont, France, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet au 28 avril 2010 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Pour extrait analytique conforme

Eric Lechat

Gérant

Référence de publication: 2010085239/24.

(100075460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2010.

Evanio Holdings S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 7.817.300,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 66.289.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

•

Luxembourg, le 07 juin 2010. T.C.G. Gestion S.A.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2010065151/14.

(100080331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Investimex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 17.810.

Le bilan modifié au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce bilan annule et remplace le bilan déposé le 30 décembre 2009, sous la référence L090201658.04.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010065189/13.

(100080347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.



EDM Fund Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.914.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 25 mai 2010 a décidé de:

- renouveler le mandat de Messieurs:

Eusebio Diaz Morera

EDM Holding S.A., Avenue Diagonal, 399, 3, 1 -SP 08008 Barcelona

Iuan Diaz Morera

Law Practice Diaz-Morera, Travessera de Gracia, 29, 4, 1-SP 08021 Barcelona

Lluis Fortuny

EDM Servicios Financieros S.A., Avenue Diagonal, 399, 3, 1 -SP 08008 Barcelona

Antoni Estabanell Buxo

EDM Holding S.A., Avenue Diagonal, 399, 3, 1 -SP 08008 Barcelona

Iordi Pascua

EDM Servicios Financieros S.A., Avenue Diagonal, 399, 3, 1 -SP 08008 Barcelona

- à la fonction d'administrateurs de la société pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de mai 2011
- renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de Deloitte S.A., 560, route de Neudorf, L-2220 Luxembourg pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de mai 2011

Pour EDM FUND MANAGEMENT S.A.

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010071387/27.

(100080085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Investimex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 17.810.

Le bilan modifié au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ce bilan annule et remplace le bilan déposé le 30 décembre 2009, sous la référence L090201656.04.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010065190/13.

(100080348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Investimex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 17.810.

Le bilan modifié au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ce bilan annule et remplace le bilan déposé le 30 décembre 2009, sous la référence L090201632.04.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010065191/13.

(100080351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.



Investimex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste. R.C.S. Luxembourg B 17.810.

Le bilan modifié au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ce bilan annule et remplace le bilan déposé le 30 décembre 2009, sous la référence L090201630.04.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010065192/13.

(100080353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

WElink Energy Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II. R.C.S. Luxembourg B 134.919.

Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 1 er Juin 2010

- 1) La démission de Monsieur John Murphy comme gérant de la société, a été acceptée.
- 2) Le nombre de gérants est passé de 4 à 3.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WElink Energy Group S. à r. l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010071566/15.

(100080161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Investimex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 17.810.

Le bilan modifié au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ce bilan annule et remplace le bilan déposé le 30 décembre 2009, sous la référence L090201629.04.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010065193/13.

(100080355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Investimex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 17.810.

Le bilan modifié au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ce bilan annule et remplace le bilan déposé le 30 décembre 2009, sous la référence L090201628.04.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010065194/13.

(100080357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.



Investimex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 17.810.

Le bilan modifié au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ce bilan annule et remplace le bilan déposé le 30 décembre 2009, sous la référence L090201624.04.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010065195/13.

(100080358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

General Wholesale Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 15.488.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/05/10.

Pour: GENERAL WHOLESALE FINANCE S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2010084261/15.

(100075036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Investimex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 17.810.

Le bilan modifié au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ce bilan annule et remplace le bilan déposé le 30 décembre 2009, sous la référence L090201620.04.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010065196/13.

(100080359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Investimex Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 17.810.

Le bilan modifié au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ce bilan annule et remplace le bilan déposé le 30 décembre 2009, sous la référence L090201613.04.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 juin 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010065197/13.

(100080361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.



Lannage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 63.130.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

Pour: LANNAGE S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010084262/15.

(100075040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Femmes Leaders du Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 11, Z.I. Breedewues.

R.C.S. Luxembourg F 7.305.

Réunion extraordinaire du conseil d'administration du 5 février 2010

Changement d'adresse du siège social de l'association

Le Conseil d'Administration décide de changer l'adresse du siège social de l'association. L'association a donc désormais son Siège social à 11, Z.I. Breedewues, L-1259 Senningerberg.

Femmes Leaders du Luxembourg asbl Nicole Avez Nana / Eliane Fuchs Vice-Présidente / Présidente

Référence de publication: 2010071320/14.

(100080001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

C Capital Structures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 150.061.

Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 16 novembre 2009

Monsieur Michel DORET,, demeurant à Ter Holst 47, 3090 Overijse, Belgique est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31.12.2010.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010071363/12.

(100080088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Serin Invest Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 124.223.

Par la présente je confirme ma démission en tant qu'administrateur du conseil d'administration de votre société déjà donnée en son temps.

Le 27 Mai 2010. ROBERTO BERGER.

Con la presente riconfermo le dimissioni già da tempo date dalla carica di Amministratore della Vostra Società e chiedo che si adempia, senza indugio, alle incombenze relative.

27 Maggio 2010. ROBERTO BERGER.

Référence de publication: 2010071510/13.

(100080095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.



Lirepa S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 9.969.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

Pour: LIREPA S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010084263/15.

(100075041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Morgan Stanley Luxembourg International Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R.C.S. Luxembourg B 39.013.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 6 mai 2010

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 74, rue de Merl L-2146 Luxembourg au 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg avec effet au 28 avril 2010.

Pour la Société

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2010084154/13.

(100074896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Eikon Mezzanine Income S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 112.087.

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting held on May 21 st, 2010

- 1. the removal of the categories of Directors be accepted;
- 2. the resignations of Mrs. Constance HELYAR, born on February 13 th , 1948 in Guernsey, professionally residing at 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, Channel Islands, Mr. Kevin BRENNAN, born on May 30 th , 1957 in Mtarfa Malta professionally residing at 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, Channel Islands, Mr. Pierre MESTDAGH, born on November 21 st , 1961 in Etterbeek (Belgique), professionally residing at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, be accepted;
- 3. Mr. Nicolas GERARD, private employee, born in Libramont (Belgique), on April 20 th , 1981, residing professionally at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Mr. Lorenzo BARCAGLIONI, private employee, born in Rome (Italy), on April 18 th , 1974, residing professionally at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Mrs. Isabelle DONADIO, private employee, born in Amneville (France), on October 3 rd , 1962, residing professionally at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, be appointed as new Directors. Their mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2010.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 mai 2010

- 1. La suppression des catégories d'Administrateurs est acceptée.
- 2. Les démissions de Madame Constance HELYAR, née le 13 février 1948 à Guernesey, demeurant professionnellement au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernesey, GY1 3ZD, Channel Islands, de Monsieur Kevin BRENNAN, né le 30 mai 1957 à Mtarfa Malta demeurant professionnellement au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernesey, GY1 3ZD, Channel Islands, de Monsieur Pierre MESTDAGH, né le 21 novembre 1961 à Etterbeek (Belgique) en tant qu'Administrateurs sont acceptées.
- 3. Monsieur Nicolas GERARD, employé privé, né le 20 avril 1981 à Libramont (Belgique), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Monsieur Lorenzo BARCAGLIONI, employé privé, né le 18 avril 1974 à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Madame Isabelle



DONADIO, employée privée, née le 3 octobre 1962 à Amnéville (France), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, sont nommés nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 21 mai 2010. Certifié sincère et conforme EIKON MEZZANINE INCOME S.A. I. DONADIO / L. BARCAGLIONI Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010071388/37.

(100080318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

WPP Luxembourg Beta Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.191.569.100,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 79.015.

Les comptes annuels au 20 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010084252/11.

(100074996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Eikon Mezzanine Invest IV Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.063.

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting held on May 21 st, 2010

- 1. the removal of the categories of Directors be accepted;
- 2. the resignations of Mrs. Constance HELYAR, born on February 13 th , 1948 in Guernsey, professionally residing at 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, Channel Islands, Mr. Kevin BRENNAN, born on May 30 th , 1957 in Mtarfa Malta professionally residing at 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, Channel Islands, Mr. Pierre MESTDAGH, born on November 21 st , 1961 in Etterbeek (Belgique), professionally residing at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, be accepted;
- 3. Mr. Nicolas GERARD, private employee, born in Libramont (Belgique), on April 20 th , 1981, residing professionally at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Mr. Lorenzo BARCAGLIONI, private employee, born in Rome (Italy), on April 18 th , 1974, residing professionally at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Mrs. Isabelle DONADIO, private employee, born in Amneville (France), on October 3 rd , 1962, residing professionally at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, be appointed as new Directors. Their mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2010.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 mai 2010

- 1. La suppression des catégories d'Administrateurs est acceptée.
- 2. Les démissions de Madame Constance HELYAR, née le 13 février 1948 à Guernesey, demeurant professionnellement au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernesey, GY1 3ZD, Channel Islands, de Monsieur Kevin BRENNAN, né le 30 mai 1957 à Mtarfa Malta demeurant professionnellement au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernesey, GY1 3ZD, Channel Islands, de Monsieur Pierre MESTDAGH, né le 21 novembre 1961 à Etterbeek (Belgique) en tant qu'Administrateurs sont acceptées.
- 3. Monsieur Nicolas GERARD, employé privé, né le 20 avril 1981 à Libramont (Belgique), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Monsieur Lorenzo BARCAGLIONI, employé privé, né le 18 avril 1974 à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Madame Isabelle DONADIO, employée privée, née le 3 octobre 1962 à Amnéville (France), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, sont nommés nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.



Fait à Luxembourg, le 21 mai 2010. Certifié sincère et conforme

EIKON MEZZANINE INVEST IV HOLDING S.A.

I. DONADIO / L. BARCAGIONI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010071390/37.

(100080323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.214.575.100,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 106.207.

Les comptes annuels au 29 février 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010084253/11.

(100075002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.214.575.100,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 106.207.

Les comptes annuels au 20 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010084254/11.

(100075008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

WPP Luxembourg Gamma Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 5.134.898.550,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 79.018.

Les comptes annuels au 10 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010084256/11.

(100075018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

WPP Luxembourg Gamma Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 5.134.898.550,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 79.018.

Les comptes annuels au 20 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010084257/11.

(100075020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.



Balame S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.258.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Balame S.à.r.l.

Mr. Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2010084259/13.

(100075029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

KalKalit-Lux 7 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2010.

Kalkalit-Lux 7 S.à r.l.

Représenté par: M. Julien FRANCOIS

Gérant

Référence de publication: 2010084260/14.

(100075031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Audit Trust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 63.115.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

Pour: AUDIT TRUST S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010084264/15.

(100075042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Regus Businessworld (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.203.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 Mai 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010084326/12.

(100075228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.



Chapel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis. R.C.S. Luxembourg B 89.405.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 30 avril 2010 que:

Nathalie Mallien, née le 18 juillet 1978, résidant au 10, rue Lamartine, L- 1914 Limpertsberg, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 30 avril 2010 et que Céline Pignon, née le 27 mars 1977, avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L- 1628 Luxembourg, a été nommée gérant de la Société, avec effet au 1 er mai 2010 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme Signature Un mandataire

Référence de publication: 2010084343/17.

(100076142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2010.

Resort Investment S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines. R.C.S. Luxembourg B 70.377.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

Pour: RESORT INVESTMENT S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010084265/15.

(100075044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

KLC Holdings XIII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 128.985.

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting held on May 21 st, 2010

- 1. the removal of the categories of Directors be accepted;
- 2. the resignations of Mrs. Constance HELYAR, born on February 13 th , 1948 in Guernsey, professionally residing at 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, Channel Islands, Mr. Kevin BRENNAN, born on May 30 th , 1957 in Mtarfa Malta professionally residing at 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, Channel Islands, Mr. Pierre MESTDAGH, born on November 21 st , 1961 in Etterbeek (Belgique), professionally residing at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, be accepted;
- 3. Mr. Nicolas GERARD, private employee, born in Libramont (Belgique), on April 20 th , 1981, residing professionally at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Mr. Lorenzo BARCAGLIONI, private employee, born in Rome (Italy), on April 18 th , 1974, residing professionally at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Mrs. Isabelle DONADIO, private employee, born in Amneville (France), on October 3 rd , 1962, residing professionally at 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, be appointed as new Directors. Their mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2012.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 mai 2010

- 1. La suppression des catégories d'Administrateurs est acceptée.
- 2. Les démissions de Madame Constance HELYAR, née le 13 février 1948 à Guernesey, demeurant professionnellement au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernesey, GY1 3ZD, Channel Islands, de Monsieur Kevin BRENNAN, né le 30 mai 1957 à Mtarfa Malta demeurant professionnellement au 13-15, Victoria Road, St Peter Port, Guernesey, GY1 3ZD,



Channel Islands, de Monsieur Pierre MESTDAGH, né le 21 novembre 1961 à Etterbeek (Belgique) en tant qu'Administrateurs sont acceptées.

3. Monsieur Nicolas GERARD, employé privé, né le 20 avril 1981 à Libramont (Belgique), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Monsieur Lorenzo BARCAGLIONI, employé privé, né le 18 avril 1974 à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Madame Isabelle DONADIO, employée privée, née le 3 octobre 1962 à Amnéville (France), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, sont nommés nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Fait à Luxembourg, le 21 mai 2010. Certifié sincère et conforme KLC HOLDINGS XIII S.A.

I. DONADIO / L. BARCAGLIONI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010071441/37.

(100080315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Resort Investment S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 70.377.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

Pour: RESORT INVESTMENT S.A. Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010084266/15.

(100075045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Toyo Engineering Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 10.490.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2010, tenue au siège social de la société, que les mandats de tous les membres du conseil d'administration ont été prolongés pour une nouvelle durée d'un an.

Avec effet au 31 mai 2010, le conseil d'administration se compose comme suit:

Mr. Keiichi Matsumoto, Chiba, président

M. Hiroshi Kato, Luxembourg, administrateur-délégué

M. Kenji Soejima, Chiba, administrateur

M. Masahiro Suzuki, Chiba, administrateur

M. Helmut Duerholt, Luxembourg, administrateur

Mme Schroeder Christiane, Luxembourg, administrateur

KPMG sarl, 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Luxembourg, le 8 juin 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Schroeder Christiane

Référence de publication: 2010071536/22.

(100080288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck